



Watermael-Boitsfort
Watermaal-Bosvoorde

Réunion de quartier Keym-Arcades

21 septembre 2022



Ce document contient :

- La présentation du Collège (pages 2-5)
- Les grands thèmes abordés (page 6-9)
- Les questions reçues par écrit & réponses apportées par le Collège (pages 10-45)

Présentation du Collège

WATERMAEL-BOITSFORT / WATERMAAL-BOSVOORDE



RÉUNIONS DE QUARTIER WIJKVERGADERINGEN 2022

Quartiers
Arcades – Keym
Wijken
Arkaden – Keym
21.09.2022



LE COLLÈGE DES BOURGEMESTRE ET ÉCHEVINE.S HET COLLEGE VAN BURGEMEESTER EN SCHEPEPEN

 <p>Olivier Deleuze Bourgmestre – Burgemeester État civil, Personnel, SIPPE, Prévention, SRMA, Tualité CPAS, Droits de l'égalité des chances, Droits des femmes – Burgelijke Stand, Personnel, ADPFW, Prevention, Toesicht op het OCMW, Diversiteit en Gelijke Kansen, Vrouwenrechten</p>	 <p>Benoît Thielemans Logement et Bâtimens publics – Hervorming en Openbare gebouwen</p>	 <p>Marie-Noëlle Stassart Urbanisme, Aménagement du territoire, Voiries et Mobilité – Stedenbouw, Ruimtelijke ordening, Wegen en Mobiliteit</p>
 <p>Odile Bury 1^{re} échevine – 1e schepen Transition, Enrichissement, Hygiène, Information, Informatique, Jeunesse, Solidarité internationale et Bien-Être animal – Transitie, Leefmilieu, Hygiëne, Informatie, Informatica, Jeugd, Internationale solidariteit en Dierwelzijn</p>	 <p>Jean-François de Le Hoye Finances, Culture, Sports et Santé, Juridique et Population – Financien, Sport en Gezondheid, Juridische zaken, Bewaking en Inzake van</p>	 <p>Daniel Soumillon Culture et Patrimoine – Cultuur en Patrimonium</p>
 <p>Hang Nguyen Enseignement, Petite enfance, Vie sociale et seniors, Vie économique et Jumelages – Onderwijs, Kinderopvang, Social Leven en Senioren, Economisch Leven, Europese Relaties</p>	 <p>Cathy Clerbaux Participation, Énergie, Espaces verts et Proximité publique – Participatie, Énergie, Groene ruimten en Openbare nathed</p>	 <p>David Leister Président du CPAS – Voorzitter van het OCMW</p>



WELCOME BACK!

- COVID et crise ukrainienne, finances communales sous pression / COVID en de Oekraïense crisis, gemeentelijke financiën onder druk
- C'est reparti de plus belle en convivialité et beaux projets ! / Het is weer terug met meer gezelligheid en mooie projecten!



- Difficultés pour toutes les communes directement impactées / Moeilijkheden voor alle rechtstreeks getroffen gemeenten
- L'accueil des personnes réfugiées fut et est incroyable, merci ! / De ontvangst van de vluchtelingen was en is ongelooflijk, dank u!
- Organisation doublée d'événements et de fêtes communales et citoyennes ! / Gemeentelijke en burgerlijke evenementen en vieringen!



ESPACES PUBLICS – MOBILITÉ

OPENBARE RUIMTEN - MOBILITEIT

- Travaux RER / GEN-Werken
- La nouvelle place Keym / Het nieuwe Keymplein



- Extension des zones bleues / Uitbreiding van de blauwe zones



I. Olivier Deleuze, bourgmestre

Nous semblons être sortis de la pandémie. Toutefois, il faut rester prudent : nous ne sommes pas à l'abri d'une recrudescence durant l'hiver. Néanmoins, la vie a repris et l'on ne peut que s'en féliciter car cela a permis de réorganiser des activités et des événements culturels. À peine sortis de cette crise, nous en découvrons une autre, celle liée à la guerre en Ukraine qui engendre une augmentation très importante des coûts de l'énergie et par ricochet, une augmentation du coût de la vie. Nous devons être conscients que nous allons affronter des temps difficiles. Nous avons besoin de solidarité et d'être ensemble.

II. Marie-Noëlle Stassart, échevine de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire, des Voiries et de la Mobilité

Le cahier des charges pour désigner l'entreprise qui réalisera les travaux de la **place Keym** vient d'être adopté en Conseil communal le 20 septembre dernier. Les travaux devraient débuter en avril 2023 et devraient durer un an mais des imprévus peuvent survenir et les retarder.

Le quartier subit beaucoup de nuisances liées à des travaux en cours. D'une part, certaines voiries se sont effondrées suite aux fortes intempéries du mois de septembre (rue des Épicéas, avenue des Coccinelles). Il a donc été nécessaire d'agir en urgence pour réparer lesdites chaussées. D'autre part, ces nuisances sont aussi la conséquence du **chantier RER** qui avance bien depuis quelques mois. En principe, les travaux sous le pont de l'Élan devraient se terminer entre fin octobre et début novembre. Les travaux au niveau des Arcades ont repris après une interruption d'un an. Nous insistons auprès d'Infrabel pour que les travaux en cours entre rue des Arcades et rue du Roitelet soient terminés pour que la circulation puisse être rétablie d'ici à la fin décembre. Cela permettra également de faciliter le début des travaux de la **place Keym**. Enfin, les travaux sur la **rue des**

Pêcheries – qui, rappelons-le, étaient nécessaires pour la rendre plus stable et faciliter le passage du bus – engendrent un report important du trafic sur les rues avoisinantes.

**PLACE KEYM & ENSEIGNEMENT /
KEYMPLEIN & ONDERWIJS**

Rénovation de la place Keym : plan d'action / *Renovatie van het Keymplein: actieplan*

- ✓ communication fluide et créative / *vloeiende en creatieve communicatie*
- ✓ accessibilité optimale des commerces / *optimale bereikbaarheid van de winkels*
- ✓ place vivante / *levendig plein*
- ✓ équipe communale sur le terrain / *gemeentelijk team op het terrein*



Enseignement / *Onderwijs*

Néerlandais précoce, immersion, pédagogies alternatives, sport plus, développement durable, extrascolaire...
Vroeg Nederlands en immersie, alternatieve pedagogie, sport plus, duurzame ontwikkeling, schoolse opvang...



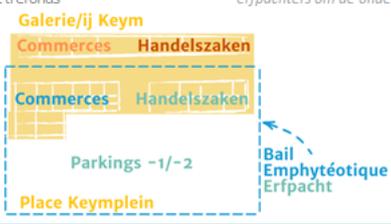
**BAIL EMPHYTÉOTIQUE DE LA GALERIE KEYM /
ERFPACHT VAN DE KEYM-GALERIJ**

Avancées

- ✓ Signature de l'acte pour les ventes
→ 10 octobre 2022
- ✓ Décision sur les achats
→ équilibre financier
- ✓ Dernière proposition aux autres emphytéotes
de racheter le tréfonds

Vooruitgangen

- ✓ Ondertekening van de verkoopakte
→ 10 oktober 2022
- ✓ Beslissing over de aankopen
→ financieel evenwicht
- ✓ Laatste voorstel aan de anderen
erfpachters om de ondergrond te kopen



III. Hang Nguyen, échevine de l'Enseignement, Petite Enfance, Vie sociale et Seniors, Vie économique, Relations européennes

Un plan d'action en plusieurs volets est mis en place dans la cadre de la **rénovation de la place Keym** avec la Commune, le Syndicat d'Initiative, HUB et la participation des commerçants. 1) Communication information : des communications ciblées s'adresseront aux habitants du quartier, aux commerçants (concernant l'approvisionnement et leurs fournisseurs) et aux clients. 2) Accessibilité mobilité : tous les commerces devraient accessibles durant la durée des travaux, parfois via des rampes d'accès. Des panneaux « commerces accessibles », « parking souterrain » et déviations claires sont prévues. 3) Animations. Le marché sera maintenu autant que possible (il sera peut-être déplacé en fonction de l'avancement des travaux), les animations habituelles (saint-Nicolas)... et d'autres actions spécifiques pour la période des travaux (jeu de piste, etc.) 4) Enfin, les équipes communales seront présentes sur le terrain afin de répondre aux questions des riverains, commerçants, fournisseurs.

Soulignons la richesse de l'**enseignement** offert dans les écoles communales de Watermael-Boitsfort. L'apprentissage du néerlandais précoce, commencé à la rentrée scolaire 2020, est présent dans toutes les écoles et permet aux élèves dès la 3^e maternelle de découvrir cette seconde langue. L'école Les Cèdres est la première à dispenser des cours en immersion (50 % des enseignements sont en néerlandais) dès la 3^e année de maternelle. Ce projet donnera les acquis nécessaires pour que les jeunes puissent continuer l'immersion à l'établissement secondaire La Brise. Les écoles ont beaucoup d'atouts à offrir : pédagogie active, séances de piscine dès la 3^e maternelle, projet sport +, nombreuses activités extra-scolaires...

IV. Jean-François de Le Hoye, échevin des Finances, Cultes, Sports et Santé, Juridique et Population

Le **bail emphytéotique** pour la place Keym est un bail long terme (66 ans) avec 3 types d'acteurs : le bailleur (propriétaire, la Commune), les emphytéotes et les exploitants. Sont concernés par le bail emphytéotique la partie à l'avant de la galerie commerçante, une partie des parkings aux -1 et au -2 (parking privé avec un accès limité). Ce bail emphytéotique de 66 ans (1970-2036) est relativement court pour des commerçants ou propriétaires qui voudraient faire des investissements sur des biens qui, dans quinze ans en théorie, ne leur appartiendront plus. Le cadre légal est aussi très contraignant. Les solutions que nous avons proposées aux différents emphytéotes sont soit de devenir plein propriétaire (racheter le bail), soit de terminer le bail emphytéotique. Dans ce dernier cas, la Commune reprend leur place et y développera ses projets propres. La signature de l'acte a lieu le 10 octobre 2022. Le Collège va acheter certains commerces tout en veillant à un équilibre financier. Les autres emphytéotes pourront se prononcer sur un rachat éventuel encore par la suite.

PLAN CLIMAT / KLIMAATPLAN



3 étapes / 3 stappen

- Inventaire des mesures prises / Inventaris van de genomen maatregelen
- Mesures d'atténuation / Verzachtende maatregelen
- Mesures d'adaptation / Aanpassingsmaatregelen



Champ d'application / Toepassingsgebied

- L'administration communale / Het gemeentebestuur
- Les asbl et les écoles communales / De gemeentelijke vzw en scholen
- Le territoire / Het grondgebied

Temporalité / Planning

- Fin 2023 / Eind 2023
- Mais on attend pas pour mettre en œuvre ce qui peut l'être rapidement! / Maar we wachten niet om uit te voeren wat snel kan worden uitgevoerd!

Pour être informé / Om op de hoogte te zijn:
transition@wb1170.brussels – transitie@wb1170.brussels



BUDGET PARTICIPATIF / PARTICIPATIEBUDGET



VIVRE ENSEMBLE DANS UNE COMMUNE PROPRE / SAMEN LEVEN IN EEN SCHONE GEMEENTE



3.123 poubelles noires / zwarte vuilbakken
2.584 poubelles orange / oranje vuilbakken



V. Odile Bury, échevine de la Transition, Environnement, Hygiène, Information et Informatique, Jeunesse, Solidarités internationales, Bien-être animal

La Commune a lancé son **plan d'action pour le climat** afin de faire baisser l'impact climatique. Depuis 2004, les différentes majorités ont déjà travaillé sur la question permettant à la Commune d'être labellisé « commune éco dynamique ». Il s'agit à présent de renforcer encore le dispositif en mettant en place trois actions :

- faire un inventaire de ce qui a été fait depuis 20 ans ;
- trouver des solutions pour diminuer les émissions de carbone (la création de la Recyclerie a permis par exemple de diminuer les émanations de carbone en permettant aux citoyens d'acheter des objets tant de seconde main que des objets créés à partir de matière recyclée tel que le tissu par exemple) ;
- trouver des solutions pour s'adapter principalement en matière énergétique.

Les personnes souhaitant avoir plus de renseignements sont invitées à envoyer un message à l'adresse transition@wb1170.brussels. Elles recevront dès lors régulièrement une newsletter spécialement dédiée à ces questions.

VI. Cathy Clerboux, échevine de la Participation, Énergie, Espaces verts et Propreté publique

Le **budget participatif** a été organisé cette année pour la 3^e fois. De nombreux projets tant portés par les citoyens (projets Coups de pouce) que mis en place par la Commune (projets phares) ont ainsi vu le jour. On peut citer, dans votre quartier les projets suivants : des boîtes Sibelga ont été repeintes (photo 1) ; une mini forêt a été plantée derrière le Centre technique (avenue L. Vandervelde) avec l'aide des élèves de l'école Les Cèdres (photo 2) ; un partenariat a été mis en place avec Usitoo et la Recyclerie afin de rendre les frais de livraison gratuits en cas de prêt d'objets de bricolages (photo 3) et enfin la Commune, en concertation avec le porteur de projet, va en 2023 réaménager la plaine de jeux Noisetiers-Coloniale (photo 4).

Afin de vivre ensemble dans une commune propre, nous avons mis en place plusieurs actions de **propreté publique**. Tout d'abord, nous avons changé les poubelles situées sur l'espace public en les équipant d'un couvercle afin d'empêcher les oiseaux de venir piocher dedans. Par ailleurs, nous avons aussi incité fortement les habitants à s'équiper de poubelles rigides (noires et orange) : des distributions gratuites sont organisées tous les mercredis et vendredis (de 14h à 16h). Nous vous rappelons que l'usage des poubelles rigides est obligatoire à Watermael-Boitsfort dès que le sac contient des déchets organiques, et que dès le 1^{er} mai 2023, il sera obligatoire dans la Région de Bruxelles-Capitale de trier ses déchets alimentaires. **3 123 poubelles noires** et **2 584 poubelles orange** ont été distribuées gratuitement aux riverains depuis le début de l'action. Nous avons également embauché deux responsables « prévention propreté » pour aider à faire le lien entre le service Propreté et les habitants. Enfin deux fois par an, une déchetterie mobile s'installe dans un quartier ; des campagnes de grand nettoyage ont lieu 2 fois par an – la campagne d'automne se déroulant actuellement du 19/9 au 25/9. La commune est aidée par de nombreux ambassadeurs propreté (citoyens bénévoles qui grâce à leur énergie nous aident à garder notre commune propre). Nous les remercions chaleureusement.



CPAS : AU CŒUR DES POLITIQUES SOCIALES DE NOTRE COMMUNE / OCMW: HET HART VAN HET SOCIAAL BELEID VAN ONZE GEMEENTE

Bientôt : ouverture d'un (nouveau) restaurant de quartier
 Binnenkort: opening van een (nieuw) buurtrestaurant

Rénovation et extension de sa maison de repos
 Renovatie en uitbreiding van zijn rusthuis

Synergie et rationalisation des services (d'aide et de soutien) dans un même bâtiment
 Synergie en rationalisatie van diensten in hetzelfde gebouw



VII. Benoit Thielemans, échevin du Logement et des Bâtiments publics

Le 12 novembre prochain de 14h à 18h, la Commune organise en collaboration avec le CPAS une **bourse aux « idées logement »** à la Maison Haute. Le but consiste à partager des solutions pratiques pour mieux se loger avec moins d'énergie. Cette bourse réunira des acteurs communaux et régionaux du logement et de l'énergie capables de répondre à vos questions. Seront présents : les cellules « Énergie » et « Logement » du CPAS, la Recyclerie de Watermael-Boitsfort, Homegrade (la maison régionale du logement et de l'énergie), Inforgazelec (centre d'information bruxellois pour les consommateurs d'électricité et de gaz), Slow Heat (entreprise qui explore et expérimente les pratiques de chauffage économes, centrées sur les occupants plutôt que les logements)... Plus d'information sur le site internet de la commune.

VIII. David Leisterh, président du CPAS

Watermael-Boitsfort est la commune bruxelloise la plus solidaire : la dotation qu'elle verse à son CPAS est proportionnellement à son nombre d'habitants, une des plus importantes de la région. Ce budget se justifie au regard du nombre de logements sociaux présents sur le territoire ainsi que par l'augmentation importante du nombre de demandes enregistrées dernièrement.

Plusieurs actions sont en cours. D'une part, un nouveau restaurant de quartier va s'ouvrir au Fer à Cheval à proximité de l'Épicerie sociale au sein d'anciens locaux du Logis-Floréal. D'autre part, la Maison de Repos va être rénovée et son offre de service étendue. Enfin, les services du CPAS vont être regroupés au sein d'un même établissement. Cela va permettre de faire des économies d'énergie, de faciliter les démarches des bénéficiaires qui demandent souvent plusieurs étapes dans plusieurs services différents et d'également faciliter le service offert aux bénéficiaires.

IX. Daniel Soumillion, échevin de la Culture et du Patrimoine

Pendant la pandémie, les acteurs culturels ont souffert, et ceux de Watermael-Boitsfort n'y ont pas échappé, Nos centres culturels, nos bibliothèques, le service communal ne se sont pas contentés de laisser passer l'orage, mais se sont efforcés de maintenir une offre de services et des animations adaptés aux circonstances, grâce à leur flexibilité, leur imagination, leur créativité. Actuellement la vie reprend et la culture refléurit sans barrière, comme par exemple ce 24 septembre avec l'ouverture de la saison de La Vénérie, à la lumière particulière de son 50^e anniversaire. Citons également l'exposition *Les Cités-Jardins par la fenêtre* regroupant une trentaine d'artistes de la commune, les promenades audioguidées du Floréal et du Logis (élaborées par l'Espace Mémoire et Les Compagnons de Floréal), les Sentiers Tartare et l'expo ArCado...

Réponses apportées par le Collège aux questions posées par l'Assemblée

1- Zones bleues (*Marie-Noëlle Stassart*)

Les communes limitrophes ont mis en place dernièrement de nouvelles zones bleues. Ces zones ont une répercussion directe sur les riverains des zones frontalières, ce qui justifie l'extension des zones bleues à Watermael-Boitsfort. D'autres zones ont été également étendues dans les lieux plus fréquentés (zones commerçantes, écoles, Parc Sportif des Trois Tilleuls) afin de favoriser la rotation des véhicules. Il faut s'attendre à ce que nous soyons obligés de procéder à de nouveaux ajustements prochainement.

- **Zone 13 = La carte riverain, est-elle aussi valable pour la zone d'Ixelles ?** Oui, des accords de réciprocité viennent de se décider avec Ixelles. Dès lors, les cartes « riverains » pour les rues de Watermael-Boitsfort partagées avec Ixelles sont valables des deux côtés de la rue.
- **Comment la Commune va-t-elle s'assurer que le stationnement en zone bleue s'effectue correctement ?** Pour l'instant, trois agents sont affectés à cette tâche. Bientôt (d'ici avril 2023), Parking.brussels – l'agence régionale bruxelloise du stationnement – sera chargée d'effectuer avec un véhicule spécial les contrôles sur notre territoire. Les voitures vont passer plusieurs fois par jour et scanner les plaques d'immatriculation afin de vérifier le temps de stationnement des véhicules entre deux passages. Elles passeront à un intervalle supérieur à 2 heures. Si les voitures n'ont pas bougé, elles seront en infraction et donc verbalisées. Les modalités de ce nouveau type de contrôle sont encore à définir mais nous désirons davantage d'efficacité pour s'assurer le respect des zones bleues.

2- Qui gère les boxes à vélo Cycloparking? (*Marie-Noëlle Stassart*)

Les boxes sont gérés par Parking.brussels (l'agence régionale bruxelloise du stationnement) et non par la Commune. Le service de la Mobilité va refaire le point avec eux afin de leur rappeler leurs obligations.

3- Quid du pont Fraiteur ? (*Marie-Noëlle Stassart*)

La situation est la suivante : le pont Fraiteur a été mis en sens unique. Cela génère un report de trafic dans notre commune puisque les véhicules, plutôt que de faire le détour via le boulevard Général Jacques, quittent l'autoroute E411, rentrent par les rues à proximité de la rue des Pêcheries et remontent jusqu'au cimetière d'Ixelles par les Arcades et la rue de Visé.

Un comité d'accompagnement « pont Fraiteur » composé des communes de Watermael-Boisfort, Ixelles et Auderghem existe depuis plusieurs mois. Malheureusement, ce comité ne s'est pas réuni depuis longtemps. Aux dernières nouvelles, un bureau d'étude a été engagé par Bruxelles Mobilité afin de mener une étude sur la mobilité. Le bureau vient d'être sélectionné.

La fermeture récente de la rue des Pêcheries pour cause de travaux change la situation. Nous sommes conscients du problème et nous avons décidé de transmettre un message clair au comité d'accompagnement pour leur faire comprendre les difficultés auxquelles nous faisons face en matière de mobilité.

Jusqu'à présent, ouvrir le pont Fraiteur n'est pas à l'ordre du jour. Cela n'est pas l'option choisie par la Région. Toutefois et compte tenu des problématiques de mobilité que nous rencontrons actuellement depuis la fermeture de la rue des Pêcheries, nous avons demandé à la Région de le rouvrir temporairement pendant la durée des travaux.

4- Est-ce possible de créer un chemin piéton entre le Chirec et la rue du Brillant pour faciliter l'accès vers l'hôpital ? (*Olivier Deleuze*)

Le chemin en question appartient à la Région de Bruxelles-Capitale et est à cheval sur le territoire de Watermael-Boitsfort et d'Auderghem. Cette demande avait été formulée au début du projet Chirec. Les services vont recontacter à nouveau les personnes concernées par le projet Chirec afin de reformuler cette demande et faciliter ainsi l'accès des habitants de Watermael-Boitsfort au groupe hospitalier Chirec.

5- Prévoir de nettoyer le chemin des Chablis (beaucoup de feuilles /remettre les potelets) (*Cathy Clerbaux*)

Nous allons demander au service de la Propreté et des Travaux publics de nettoyer le chemin et de remettre les potelets enlevés.

6- Qui s'occupe du Parc Sportif des 3 Tilleuls ? Besoin de mieux l'entretenir (*Jean-François de Le Hoye*)

Le Parc Sportif est géré par une Asbl Communale dont l'échevin du sport est le président et des membres du Collège sont dans l'organe de décision. Le service des Travaux de la Commune s'occupe des travaux « lourds », le

service des Espaces verts, de l'entretien du parc et le service de la Propreté de nettoyer certaines parties. Il faut coordonner tous ces services et des entrevues régulières ont lieu pour faciliter la collaboration. Des travaux ont été entrepris dernièrement : le terrain de foot a été refait, certains vestiaires ont été remis à neuf ainsi que la piscine et la toiture du hall omnisport. Tout ne se fait pas en une seule fois, d'autres travaux seront programmés en accord avec le conseil d'administration de cette Asbl.

Pour ce qui est des racines sur les chemins, cette problématique est connue. Ils seront réaménagés prochainement. Il ne s'agit pas de faire disparaître les racines (sinon on porte un préjudice aux arbres) mais d'ajuster les chemins pour passer au-dessus des racines.

Par ailleurs, le Conseil communal, en sa séance du 20 septembre dernier, a approuvé un projet de réaménagement facilitant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Soulignons que le stade est non seulement un parc naturel (qu'il faut gérer), mais aussi un lieu fréquenté par de nombreux sportifs et de nombreux promeneurs (ce qui génère entre autres un certain nombre de déchets). Un élément supplémentaire se rajoute : le parc est classé pour son patrimoine, ce qui implique que les démarches administratives relatives aux demandes de permis sont lourdes.

7- Pourquoi n'y a-t-il pas de publicité suite à la création d'une nouvelle maison médicale Forêt de Soignes (Jean-François de Le Hoye)

L'équipe de cette maison médicale a été rencontrée dernièrement. Toutefois il est rappelé que la Commune ne peut pas promouvoir un acteur par rapport à un autre parce qu'il vient d'arriver. Nous ne faisons pas la promotion de la nouvelle Maison Médicale, tout comme nous ne faisons pas la promotion de nouveaux médecins généralistes. En revanche, à l'occasion de la publication d'un guide, comme par exemple le *Guide des Seniors* l'ensemble des acteurs connus – au moment de la publication – seront cités.

8- Projet Noisetiers – chiens sans laisse (Cathy Clerbaux)

Pour ceux qui ne connaissent pas la plaine, celle-ci se situe entre l'avenue des Noisetiers et l'avenue Coloniale. Il s'agit d'un espace comprenant un verger, une zone macadamisée et une petite plaine de jeux. Le projet - déposé dans le cadre du budget participatif 2022 - consiste à réaménager l'espace et favoriser le partage entre les chiens et les personnes souhaitant profiter de la plaine sans chien. La plaine de jeux va être réaménagée en 2023 afin d'offrir des modules de jeux adaptés aux enfants en bas âge (3-8 ans). Des prestataires ont été consultés afin de connaître les aménagements qui pourraient être effectués.

Un test a été mis en place durant plusieurs semaines (de début juillet au 10 octobre) afin d'examiner s'il est possible de laisser les chiens sans laisse utiliser ce parc le midi et en fin de journée, et si le partage de l'espace commun était possible. Pour l'instant, le test n'est pas fini. On en tirera les enseignements lorsque celui-ci sera terminé. Les résultats de ce test seront partagés lors de la réunion d'information prévue le 19 octobre prochain. Tous les riverains proches de la plaine seront invités à y participer.

9- En quoi consiste le projet d'aménagement de la rue des Pêcheries ? (Marie-Noëlle Stassart)

Auderghem et Watermael-Boitsfort ont choisi le projet le moins onéreux et le plus rapide possible à mettre en œuvre, à savoir refaire la rue à l'identique, ce qui ne demande pas de permis d'urbanisme. Au niveau de la circulation, il n'est actuellement pas prévu de faire de modification ni d'élargir les trottoirs.

10- Existe-il un plan de circulation au niveau communal pour régler les problèmes de transit sur la rue des Pêcheries ? (Marie-Noëlle Stassart)

Un nouveau plan de circulation pourra être élaboré dans le cadre des mesures d'accompagnement qui seront définies par l'étude de mobilité (cfr aussi « Quid du pont Fraiteur », p. 6)

11- Est-ce possible de prévoir d'autres arceaux vélos dans le quartier ? (Marie-Noëlle Stassart)

De nombreux arceaux vélos ont déjà été posés sur le territoire communal. On vient de recevoir un nouveau subside qui va nous permettre d'en poser de nouveaux sur notre territoire.

12- La piste cyclable venant du pont de Groenendael peut-elle être prolongée ? (Marie-Noëlle Stassart)

Pour l'instant, nous n'avons pas connaissance d'un projet de prolonger la piste cyclable venant de Groenendael. C'est du ressort régional.

13- Est-ce possible de sécuriser le passage piéton avenue de Visé en prévoyant d'installer un ralentisseur de trafic ? (Marie-Noëlle Stassart)

Oui, c'est une bonne idée. Nous prenons note de cette suggestion.

14- Revoir le temps d'attente du feu situé avenue Charles Michiels? (Marie-Noëlle Stassart)

Des discussions avec la police sont en cours afin de voir comment régler le feu au niveau de Beaulieu.

15- Est-ce possible de mettre l'avenue Léopold Wiener en sens unique ? (Marie-Noëlle Stassart)

Il serait trop dangereux de mettre cette rue à sens unique : cela inciterait les voitures à aller encore plus vite. Toutefois, il faut impérativement tenir à l'œil les problématiques de mobilité qui existent dans le bas de l'avenue Léopold Wiener. Nous allons en discuter avec le service.

16- Quid de l'aménagement de l'avenue des Taillis ? (Marie-Noëlle Stassart)

Cette zone doit être aménagée par la SNCB. Des aménagements tels qu'un parking pour les navetteurs, une piste cyclable, des arceaux et autres sont inscrits dans le permis délivré à la SNCB en 2008. Nous allons à nouveau insister auprès de la SNCB pour que ces travaux ne soient pas oubliés.

17- Quid du survol de Watermael-Boitsfort par les avions ? (Olivier Deleuze)

Il n'y a pas d'augmentation structurelle du nombre d'avions qui survolent le territoire communal. Il se passe la chose suivante : quand le vent est à l'est, les avions pour des raisons de sécurité, atterrissent sur la piste 01. Cette piste est celle qui fait en sorte que les avions survolent le Coin du Balai, puis descendent sur Auderghem et Woluwe-Saint-Pierre. Jusqu'à présent, cette piste n'était plus trop empruntée. Mais, dernièrement, nous avons constaté qu'un flou s'était installé par rapport à la notion du sens du vent. Par conséquent, beaucoup plus d'avions que nécessaires empruntent cette voie. Nous sommes au courant de cette situation, et avec les autres bourgmestres concernés par la question, nous veillons au grain afin de faire cesser ce « flou ».

18- Rénovation des trottoirs (Marie-Noëlle Stassart)

De manière générale, il faut savoir que la rénovation de trottoirs se fait après le passage de tous les impétrants (égouts, éclairage, téléphone...). Certains trottoirs ont déjà été refaits : rue L. Vandervelde, avenue E. Van Becelaere, rue de l'Élan, rue Middelbourg...). Et d'autres attendent leur tour. Nous avons à ce jour identifié 300 réparations ponctuelles à effectuer. Celles-ci se font au fur et à mesure et en fonction du budget alloué chaque année.

Trottoirs à planifier sur le long terme :

- Etat du trottoir sur le haut de l'avenue Wiener : demande mise dans la liste

19- Problèmes de connexion WIFI et GSM (Odile Bury)

On a changé notre manière de vivre depuis le Covid. Nous utilisons de plus en plus nos smartphones et nos connexions internet mais la technologie actuellement développée sur notre territoire ne suffit plus à absorber les demandes. Il y a moins d'antennes sur le territoire de Watermael-Boitsfort que sur celui d'Ixelles car la densité de population dans notre commune est plus faible que sur Ixelles.

Par rapport aux soucis de connexion GSM : les différents opérateurs téléphoniques négocient actuellement pour faciliter l'utilisation des antennes des uns et des autres. De notre côté, conscient qu'il est nécessaire d'avoir une antenne supplémentaire pour couvrir le réseau, nous cherchons un lieu d'implantation le moins impactant possible, à savoir un lieu pas trop proche des crèches ou des écoles.

Par rapport aux problèmes de connexion filaire : les réseaux sont trop sollicités. Ce problème devrait être résorbé avec l'arrivée prévue fin 2023 et début 2024 de la fibre optique sur tout le territoire de Watermael-Boitsfort.

20- Problèmes de nuisances sonores – gare de Watermael-Boitsfort (Odile Bury)

D'une manière générale, si vous rencontrez des nuisances sonores, il ne faut pas hésiter à contacter le service de l'Environnement de la commune. Concernant les hauts parleurs installés par-dessus le mur anti bruit, provoquant beaucoup de nuisances sonores, la Commune va relayer le problème à la SNCB afin qu'ils soient déplacés.

21- Présence de rats sur la place Keym (Odile Bury)

On a observé un plus grand nombre de rats ces derniers temps suite entre autres aux travaux actuels de la rue des Pêcheries. De plus, de nombreuses personnes n'hésitent pas à donner du vieux pain ou autres nourritures aux oiseaux. Ces aliments – bien que néfastes pour les oiseaux – bénéficient aussi aux rats. Deux fois par an, Vivaqua réalise une campagne de dératisation. Mais face à cette recrudescence de rats, on a demandé à une entreprise spécialisée d'intervenir pour régler le problème. Il s'agit de la même entreprise qui s'occupe actuellement de dératiser les bâtiments communaux. Des pièges supplémentaires ont été posés ; plusieurs solutions sont en cours pour résorber la situation.

D'une manière générale, il est rappelé que nourrir les animaux entraîne une augmentation de leur population et ainsi des nuisances qu'il faut par la suite gérer.

Clôture d'Olivier Deleuze

Merci à tous d'être venus si nombreux. Nous vous invitons maintenant à vous diriger vers le drink et à venir prolonger nos échanges autour d'un verre.

Nous répondrons par écrit à toutes les réponses reçues en amont de cette réunion.

Les questions reçues par écrit *et les réponses apportées par le collègue*

PROPRETE – J.D.

Cher(e),

Comme je ne pourrai pas participer à la réunion de mon quartier Arcades/Keym, je voudrais vous demander de bien vouloir discuter la question suivant et je lirai la réponse lorsque je recevrai le procès-verbal de la réunion. Quels sont les plans de la commune concernant la partie sale entre les deux ponts (Arcades et Gare Watermael) qui est créée par les poubelles pour les vêtements et l'huile ?

Les gens ne respectent pas l'hygiène et y laissent toutes leurs ordures.

Pourriez-vous s'il vous plaît confirmer que vous avez bien reçu ma question et qu'elle sera incluse dans la discussion du 21 septembre?

Nous sommes bien conscients que cette zone est problématique. En effet, des dépôts clandestins sont souvent constatés autour des bulles à verre, et la bulle à huile à cet endroit est souvent sale et ouverte. Pour arranger ce problème, nous sommes à la recherche d'un autre emplacement dans les environs. Pour faire d'une pierre deux coups, nous envisageons aussi d'enterrer les bulles à verre, et peut-être aussi celle à vêtements. En effet l'expérience avec les bulles enterrées à l'entrée du Parc Sportifs des 3 Tilleuls (côté Naïades) et au Dries montrent que les problèmes de propreté sont beaucoup moins fréquents quand elles sont enterrées.

MOBILITE / ZONE BLEUE -

Notre quartier passe maintenant en zone bleue avec disques. Je souscris pleinement à cela et je suis d'ailleurs un adepte des mobilités collectives et douces. J'ai cependant une petite voiture que j'utilise un peu quand nécessaire. Voici que j'aurai une carte de riverain. Ok. On pourrait même en avoir une seconde, mais nous n'avons pas de deuxième voiture, bien inutile. Cependant, il faudrait pouvoir prévoir une deuxième plaque pour des invités ou pour une autre personne au choix avec une autre voiture et plaque, mais non domiciliée dans le quartier. En effet, quand je vais chez mon amie qui habite Ixelles et que les voitures de Google qui scannent les plaques passent...je me retrouve avec une amende quasiment tous les samedis ! Tout cela car je n'ai pas vraiment envie de me réveiller tôt le samedi pour déplacer la voiture. Il y a quasiment 50 % de ménages recomposés en ville...il faudrait y penser. Et il y a parfois des invités aussi.

Voir point « Zones bleues », p. 6

La suggestion que vous faites concernant la carte « invité » paraît excellente et sera prise en compte prochainement lors des ajustements des zones bleues et de leur règlement.

POTAGERS COLLECTIFS - M. Christophe Ottermans

Bonsoir,

Voici que je vous écrit pour des questions lors de la prochaine réunion de quartier Arcades-Keym du 21 septembre à venir.

On parle d'agriculture urbaine de proximité. C'est dans l'accord de gouvernement bruxellois. On a la belle ferme du champ des cailles comme exemple chez nous. Ne pourrait-on pas imaginer d'investir les terres aux alentours du dépôt communal et qui sont laissées là à ne rien faire alors qu'autrefois c'était des terres de cultures valables ? On pourrait y faire des potagers collectifs non ? Cela donnerai à manger pour pas cher à certains, tisserait du lien entre les habitants du quartier et faire la promotion de l'agriculture bio locale. Et ce avec un bien communal à l'abandon. Les personnes du champ des cailles pourraient aider à cela ceux qui seraient intéressés non ?

Merci à vous,

Merci pour votre suggestion. Il y a en effet un grand terrain derrière le Centre technique (nouvelle appellation du Dépôt communal), et un deuxième plus petit entre le premier et la rue des Brebis. Sur le premier, une mini-forêt/puits de CO2 de 1030 arbres (22 espèces différentes) a été plantée. Plus d'information sur ce projet élu au budget participatif ici :

www.watermael-boitsfort.be/fr/participez/la-mini-foret-de-watermael-boitsfort-budget-participatif-2020.

Sur le second terrain un potager est organisé. Il est un peu laissé à l'abandon pour le moment, fautes de personnes volontaires pour l'entretenir.

VOIRIE / PLACE KEYM -

Messieurs,

Ma question concerne les travaux de la place Keym :

- Est il prévu d'ouvrir une entrée du parking côté avenue de la Sauvagine ?

L'idée avait été émise, puis abandonnée sans raison.

Cela serait pourtant judicieux et ralentirait énormément le trafic autour de la place.

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « place Keym », p. 2

L'idée d'une entrée par l'avenue de la Sauvagine a été abandonnée pour le moment parce que la Commune avait la volonté de faire un projet de rénovation de la place sans étendre l'étude à l'avenue de la Sauvagine. Par contre, pour un trafic apaisé et la sécurité de tous et toutes, la rue du Roitelet sera mise à sens unique et l'accès au parking souterrain se fera via la rue des Arcades. Si vous désirez en savoir plus sur le projet de la place Keym, nous vous suggérons de consulter le site internet à la page [La nouvelle place Keym se concrétise — Watermael-Boitsfort](#).

PROPRETE / ENERGIE / TRANSITION : M. Monami

Bonjour,

Tout d'abord, merci pour l'organisation prochaine d'une "Réunion du quartier Arcades-Keym".

A cette occasion, je trouverais intéressant d'entendre le point de vue du Collège sur les 4 sujets suivants :

- Bilan et suivi de l'opération "poubelles rigides"

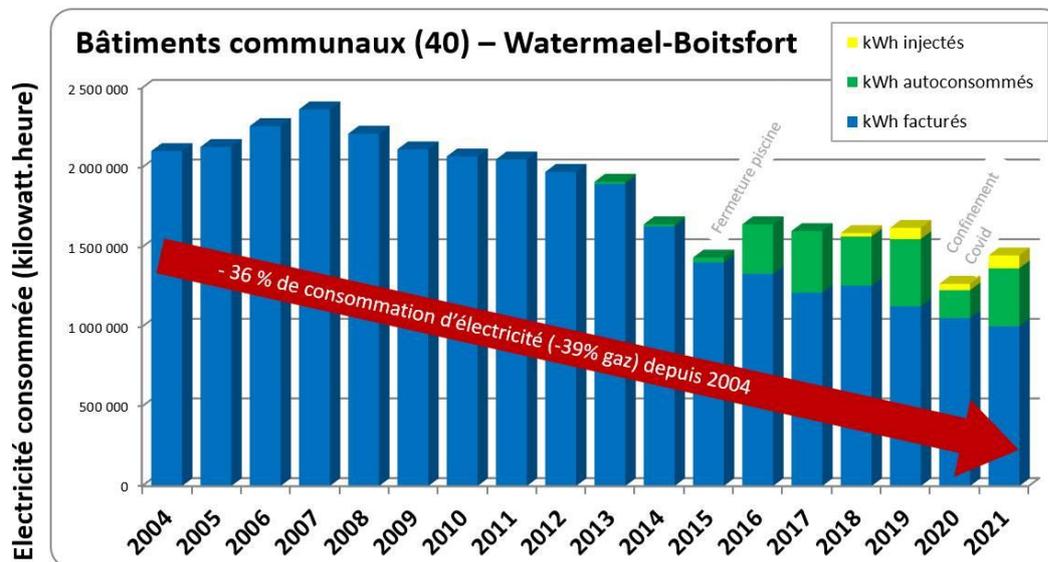
L'usage des poubelles rigides est obligatoire à Watermael-Boitsfort dès que le sac contient des déchets organiques. Des distributions gratuites sont organisées tous les mercredis et vendredis (de 14h à 16h), 3 123 poubelles noires et 2 584 poubelles orange ont été distribuées gratuitement aux riverains depuis le début de l'action. Nous avons également embauché deux responsables « prévention propreté » pour aider à faire le lien entre le service Propreté et les habitants. Ce sont eux qui distribuent les poubelles rigides et surveillent que les habitants s'équipent petit à petit, entre autres.

- Initiatives et projets en matière de déminéralisation et de verdurisation de l'espace public (quelques sources d'inspiration en pièces jointes);

Parmi les projets, citons la rénovation de la place Keym et l'aménagement du carrefour entre avenue des Noisetiers et avenue des Ortolans. N'oublions pas les lignes de conduite au travers des permis d'urbanisme où chaque fois que c'est possible nous demandons des toitures végétalisées et des zones de reculs perméables.

- État des réflexions sur les initiatives que la Commune pourrait prendre pour accélérer la décarbonation du chauffage résidentiel sur son territoire (idem + https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=21-06-08&numac=2021031475);

La Commune fait des bilans de la consommation gaz/électricité de ses 39 bâtiments communaux depuis 2004 (plan Kyoto local). Nous surveillons en continu les opportunités de demander des audits financés par la Région pour évaluer l'état d'isolation/amélioration pertes énergétiques de ces bâtiments. Nous avons équipé une série de bâtiments de panneaux photovoltaïques (crèche des Roitelets, École La Futaie, Centre technique). Le graphique ci-dessous représente les améliorations en termes de consommation de gaz-électricité.



- Opportunité de promouvoir les communautés d'énergie renouvelable et les copropriétés énergétiques à la faveur des frais de réseaux très favorables récemment validés par Brugel (<https://www.brugel.brussels/publication/document/decisions/2022/fr/DECISION-205-PROPOSITION-TARIFAIRE-PARTAGE-ENERGIE.pdf>).

La Commune a rencontré deux fois Sibelga pour mieux comprendre les dispositifs de Communauté d'énergie. Jusqu'à cette année, le véhicule juridique n'était pas facile à mettre en place, mais comme vous le soulignez, la situation a changé. Nous suivons aussi de près les habitants qui se regroupent avec de tels projets, par exemple l'initiative Voisins d'énergie au Coin du Balai.

NOISETIERS –

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Echevin.e.s,

Dans un courrier du 13 juillet 2022, vous avez lancé une « phase test » qui autorise les chiens sans laisse dans la Plaine de jeux Noisetiers-Coloniale.

Je suis contre ce projet pilote qui instaure une zone canine dans cette Plaine de jeux d'enfants, qui plus est entourée d'habitations. Je suis convaincu qu'il y a d'autres zones alternatives pour les chiens, idéalement sans désagréments pour les résidents. Cette situation occasionne d'importantes nuisances pour nous, les habitants, voisins et usagers de la Plaine de jeux Noisetiers-Coloniale. Cette situation n'est pas acceptable :

- il y a des déjections canines qui ne sont pas ramassées, y inclus dans la zone des petits
- les arbres, les poiriers et toute la partie verte sont endommagés
- les aboiements et les cris des maîtres de chiens deviennent une nuisance sonore

De plus, cette phase test a été lancée en plein été, sans aucune consultation avec les résidents et sans aucune étude (ni sociale, ni environnementale, ni économique et non-plus immobilière). En outre, nous avons déjà eu un drame le samedi 6 août[1], quand deux lévriers sans laisse ont tué la chatte d'une voisine sur la Plaine ! Il ne faut pas oublier non plus qu'en juillet 2020[2], deux Huskies avaient déjà tué un chat tout près, rue Frémieur ! L'insécurité augmente, les chiens ne sont plus tenus en laisse, même dans la rue, ils urinent sur nos façades maintenant, leur nombre augmente avec la création de cette phase test. La salubrité de la Plaine en elle-même pose question. Maintenant personne n'ose plus se promener ou ramener ses enfants jouer dans leur Plaine de jeux ! Les chiens ont tout simplement chassé nos enfants !

Il faut arrêter immédiatement cette phase test pour maintenir la sécurité, la propreté et la tranquillité dans notre quartier ! Il est clair que malheureusement cette phase test n'a fait qu'augmenter tous les problèmes que nous avons auparavant.

A Watermael-Boitsfort, il y a déjà une zone pour les chiens à la Héronnière. Il y a aussi la forêt non-loin où les chiens peuvent s'exercer. Clairement il manque un canisite pour les déjections canines, mais pas où il y a des enfants. Il faut aussi trouver un endroit alternatif pour les chiens, pas au milieu des résidents et surtout pas dans une plaine de jeux, avant qu'un autre drame, encore plus grave, n'arrive.

Merci pour votre attention.
Bien cordialement,

[1] <https://lacapitale.sudinfo.be/979014/article/2022-08-11/deux-levriers-sans-laisse-tuent-un-chat-watermael-boitsfort>

[2] <https://lacapitale.sudinfo.be/595236/article/2020-07-03/tintin-le-chat-star-dun-quartier-de-watermael-boitsfort-tue-par-deux-huskies>

Un projet - déposé dans le cadre du budget participatif 2022 - consiste à réaménager cet espace pour favoriser le partage entre les chiens et les personnes souhaitant profiter de la plaine sans chien. La plaine de jeux va être réaménagée en 2023 afin d'offrir des modules de jeux adaptés aux enfants en bas âge (3-8 ans). Des prestataires sont en train d'être consultés afin de connaître les aménagements qui pourraient être effectués. Un test a en effet été mis en place durant plusieurs semaines (de début juillet au 10 octobre) afin d'examiner s'il est possible de laisser les chiens sans laisse utiliser ce parc le midi et en fin de journée, et si le partage de l'espace commun était possible. Pour l'instant, le test n'est pas fini. On en tirera les enseignements lorsque celui-ci sera terminé. Les résultats de ce test seront partagés lors de la réunion d'information prévue le 19 octobre prochain. Tous les riverains proches de la plaine seront invités à y participer.

TROTTINETTE / ZONE BLEUE WIENER -

Habitante av. L WIENER à côté de la piscine Calypso depuis 32 ans, j'aimerais bien que les trottoirs ne soient pas des parkings de trottinettes souvent mises n'importe comment, jetées sur le trottoir devant les garages ou au milieu. Je désirerais également qu'il soit interdit de rouler avec ces trottinettes sur les trottoirs et en plus souvent à grd vitesse de même dans les rues. Je ne comprends pas que la commune permette ce moyen dangereux de locomotion non seulement pour l'utilisateur mais aussi pour les piétons et voitures.

Ces gens ne respectent pas le code de la route, brûlent les feux rouges se faufilent partout vous font des queues de poisson car ils roulent souvent à plus de 30 km/h et ds les descentes jusqu'à 60 et souvent ils sont à 2 sur la trottinette avec un gosse devant.

Je ne félicite pas l'inventeur de cet engin qui est très dangereux en ville, la campagne ou la forêt seraient mieux adaptés pour eux. De tte manière cela ne remplace pas la voiture ni le vélo dont les conducteurs se croient les rois de la route !

Vous avez raison, les vélos et trottinettes doivent respecter le code de la route, et donc circuler sur les rues (et non sur les trottoirs souvent très étroits). Il en va de même pour leur stationnement. Lors de la nouvelle réglementation régionale entrée en vigueur le 1er juillet dernier, nous avons communiqué à ce sujet afin de conscientiser les usagers sur le sujet. Sur notre site internet, nous avons rappelé les règles de base (interdiction de rouler en trottinette électrique avant l'âge de 16 ans ; interdiction de rouler sur les trottoirs ; interdiction de transporter des passagers ; limitation de la vitesse dans nos quartiers à 20km/h). À celles-ci, nous avons ajouté un rappel des règles de vivre ensemble avec une attention particulière aux personnes à mobilité douce, à savoir stationner la trottinette côté rue (pas côté façade), parallèlement au trottoir ; ne pas la laisser sur les dalles podotactiles, sur les chemins cyclo-piétons, devant les passages piétons, sur les marquages et pistes cyclables, ni au niveau des zones d'embarquement/débarquements des transports publics.

Si des trottinettes ou vélos électriques gênent la mobilité des autres usagers, n'hésitez pas à le signaler via l'application régionale Fix-My-Street (Page d'accueil - Fix My Street) en précisant la nature de l'incident (Véhicule abandonné > Trottinette). Ce système de signalisation est lent pour le moment, mais la Région est occupée à élaborer une nouvelle procédure pour que la plainte parvienne plus vite auprès du gestionnaire des trottinettes. Il est également à l'étude au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, un système de redevance pour mauvais stationnement de trottinettes ou vélos partagés ainsi que la création de lieux (drop zone) de stationnement de part et d'autre des passages pour piétons. Une avancée devrait avoir lieu dans le courant de l'automne.

Pourquoi la commune a-t-elle décidé de mettre un disque de stationnement/riverain dans la partie la plus animée de l'avenue L. Wiener où il y a déjà la piscine, 2 écoles, le parc sportif et une maison de repos..... Et en plus faire du parking de la Calypso un parking public où les gens allaient se garer non pour aller nager ou fréquenter le parc sportif. Les gens des bureaux s'y parquent, les visiteurs de la rue et j'en passe. Les riverains ont déjà beaucoup de mal à se parquer (souvent entrée de leur garage bloqué par une voiture garée devant) et ce n'est pas un disque de stationnement qui changera quoi que ce soit et les riverains à carte ne trouveront quand même plus à se garer car ils ne respectent pas le disque et ne parlons pas des contrôles à 1170, contrairement à d'autres communes, ils n'y en a pratiquement pas. Les gens qui doivent utiliser le disque, viennent les changer toutes les 2 h et restent à leur place toute la journée. Pourquoi ne mettez-vous pas des parcimètres payant avec un ticket gratuit d'1/4 h et avec entrée du nr de plaque de la voiture, bcp de communes appliquent ce système et cela fonctionne.

Voir point « Zones bleues », p. 6

La carte de stationnement a pour objectif de limiter la présence des véhicules extérieurs au quartier sur les voiries et de favoriser leur rotation. Après 18h, le dimanche et les jours fériés, le stationnement est libre et gratuit. Si les zones bleues ont été étendues, c'est dans le but de supprimer la pression accrue de certains quartiers limitrophes aux communes utilisant la réglementation des cartes de stationnement, ou dans les lieux plus fréquentés comme le parc sportif et les écoles afin d'obliger une certaine rotation des véhicules.

Pour le reste la commune n'est toujours plus entretenue comme avant, est sale et négligée.

Le temps de « Watermael/Boitsfort est une commune où il fait bon vivre » est depuis plusieurs années révolu. C'est dommage.

La propreté publique, c'est l'affaire de chacun et de tous. La Commune dispose d'une équipe compétente et motivée pour nettoyer les endroits les plus fréquentés, ramasser quotidiennement les poubelles publiques, déboucher les avaloirs et ramasser les feuilles qui encombrer les rues. Il y a plus de 70 kilomètres de voiries - communales à entretenir, et après les brocantes et le marché, un grand nettoyage s'avère souvent nécessaire. Comme vous l'aurez sûrement remarqué, de nouvelles poubelles publiques fermées sur le dessus ont été installées pour éviter que les corneilles ne viennent se servir des déchets qui s'y trouvent, et ne les éparpillent. Ces poubelles sont vidées quotidiennement, les unes plus fréquemment que d'autres en raison de leur important usage quotidien.

Les voiries et les parcs publics régionaux sont, eux, sous la responsabilité de la Région, et leur entretien est spécifiquement assuré par Bruxelles-Propreté, tant pour le nettoyage que pour le ramassage des poubelles. Cette agence est aussi en charge de la collecte de vos déchets ménagers.

Outre aider à la propreté quotidienne en ramassant vos papiers, mégots, canettes, déjections canines et autres petits déchets, les habitants sont responsables de l'entretien de votre trottoir, qu'ils soient locataire ou propriétaire. Il faut donc ramasser les feuilles mortes en l'automne, déneiger en hiver, et enlever les mauvaises herbes entre les dalles du trottoir dès l'arrivée du printemps et durant tout l'été.

MOBILITE / PLACE KEYM – J.D.

Bonjour,

Habitant au 16 av de visé.

En prévision de la réunion du 21 septembre.

J'aimerais connaître la position de la commune par rapport aux gros problèmes de mobilités dans la zone des arcades.

Problème de mobilité et donc problème de qualité de l'air et de la qualité de vie.

Merci d'avance de votre réponse

Nous sommes conscients du trafic dans la rue de Visée, directement lié aux travaux actuellement en cours rue des Pêcheries et à la mise en sens unique du pont Fraiteur. Afin de fluidifier le trafic, nous avons demandé à la région dans un courrier de début octobre de remettre temporairement le pont Fraiteur en double sens, le temps des travaux aux Pêcheries.

Un trafic plus fluide ne pourra qu'améliorer la qualité de l'air et de vie des riverains. C'est pourquoi, dans cette optique, nous mettons tout en œuvre pour améliorer la mobilité douce et augmenter les offres en transport en commun.

Par ailleurs, il est important de sécuriser le passage pour piétons situé après l'arrêt du bus en montant l'avenue de Visé. Nous avons réfléchi à une solution en cellule Polutra (regroupant la police et les services de la Mobilité et des Travaux publics) : un rafraîchissement du passage pour piétons va être réalisé au printemps ainsi que l'ajout d'un marquage au sol stipulant « Endroit spécialement fréquenté par des enfants ». De plus, les problèmes de mobilité dans la zone des Arcades sont déjà inclus dans l'étude de mobilité qui va être réalisée avec le comité d'accompagnement « Pont Fraiteur ».

5G - MMe M. Rommelaere

Mesdames, Messieurs,

C'est par hasard que je suis tombée sur cette enquête publique pour laquelle les services de l'environnement de la capitale convient les citoyennes et citoyens à donner leur avis qui, je l'espère, sera pris en considération. Et je vous remercie d'inviter le public à donner son avis.

Je propose que ce point important soit pris en compte lors de la réunion du quartier Arcades-Keym (à Watermael-Boitsfort) qui se tiendra le 21 septembre prochain et à laquelle je ne pourrai pas participer n'étant pas à Bruxelles ce jour-là. C'est la raison pour laquelle j'ai mis l'adresse électronique de concertation du public en vue de cette réunion, en copie.

Les propos ci-dessous me sont inspirés par des personnes ayant les compétences requises sur ce sujet sensible.

L'objectif de cet avant-projet d'ordonnance vise à rehausser la norme fixant les limites d'exposition aux champs électromagnétiques de 6 à 14,57 V/m en vue du déploiement de la 5G en région bruxelloise et afin de répondre à la demande des entreprises de télécommunication .

Or, cette augmentation se fait au détriment de la protection de la santé des Bruxellois, et spécialement des personnes faisant état d'une électrohypersensibilité (EHS).

Parmi les impacts liés au déploiement de la 5G qui me questionnent et m'angoissent, il y a:

Risques psycho-sociaux,

Conséquences au niveau humain,

Problèmes liés aux matières premières et à leur extraction,

Problèmes liés à la fabrication de nos équipements et leur acheminement,

Consommation d'énergie et émissions de gaz à effet de serre,

Déchets électroniques,

Respect de la vie privée.

Merci d'avance pour l'intérêt que vous réserverez à ce courriel et merci déjà de nous tenir informés des résultats de cette enquête.

En cette période où les outils numériques deviennent de plus en plus gourmands (écran plus grand, utilisation exponentielle de la vidéo et des applications mobiles de toute sorte, WhatsApp, Facebook...), la demande n communication et en utilisation de données a explosé mettant les pouvoirs publics devant une double contrainte contradictoire : augmenter la capacité de nos réseaux mobiles et protéger la santé des habitants. Le gouvernement régional a tranché en augmentant la norme d'émission. Avec cette nouvelle norme, il est à noter que Bruxelles reste parmi les régions avec les normes les plus sévères.

NOISETIERS / POLLUTION AIR – S.D.

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Echevin.e.s,

Malheureusement je ne pouvais pas participer à la réunion de quartier Arcades – Keym hier soir car j'étais malade. Je vous envoie donc ci-dessous par mail ce que je voulais dire et demander par rapport au sujet « Gestion du Parc Noisetiers » que j'avais soumis par avant :

Déjà dans la même réunion il y a un an nous avons parlé du problème que la plaine de jeux Parc Noisetiers est en continue utilisé comme toilette pour chien. « Il faut juste gentiment en parler aux propriétaires de chiens. » vous disiez, Monsieur le Bourgmestre.

Sur la plaine de jeux dans le Parc Noisetier nous voyons maintenant le troisième régime conçu par la commune :

D'abord, l'accès pour chiens sur l'espace asphalté et la partie pour petits enfants était interdit – clairement signalé par des panneaux – cela n'était JAMAIS respecté par les propriétaires des chiens et JAMAIS la commune a fait un effort de faire respecter ce règlement.

Puis, suite à des plaintes des parents, qui demandaient une barrière le long de chemin pour empêcher que les chiens accèdent à la plaine de jeux, la commune a complètement interdit l'accès pour chiens au parc. – de nouveau, cela n'était JAMAIS respecté par les propriétaires des chiens **et JAMAIS la commune a fait un effort de faire respecter son propre règlement.** - Jusqu'à ce jour AUCUNE amende administrative a été effectuée!

Et depuis juillet nous voyons le troisième régime ou **la commune a autorisé l'utilisation du parc entier comme toilette pour chiens deux fois par jour**, « si les crottes sont ramassés ». Cela suite à un projet dans le budget participatif proposé par les propriétaires des chiens qui proposait entre autre « une re-socialisation entre voisins » .

Quel parent responsable laisse jouer ses enfants dans une toilette pour chien ? **Déjà concevoir qu'une plaine de jeux peut en même temps servir comme toilette pour chiens ignore les considérations élémentaires d'hygiène.** Donc, surprise, surprise, on ne voit plus des familles avec enfants sur la plaine, mais des crottes partout. Et je ne parle même pas des chiens sans laisse qui chassent les petits enfants quand ils veulent pratiquer à rouler en vélo, ni des menaces et des insultes qu'on reçoit quand on demande aux propriétaires de chiens de respecter les règlements de la commune.

La conclusion de toutes ces expériences est que l' « usage partagé du parc » comme proposé dans le projet du budget participatif ne fonctionne pas du tout.

Quand est-ce que la commune met ENFIN en œuvre des mesures qui permettent que les enfants puissent y jouer en sécurité et dans des conditions hygiéniques ?

Un projet - déposé dans le cadre du budget participatif 2022 - consiste à réaménager cet espace pour favoriser le partage entre les chiens et les personnes souhaitant profiter de la plaine sans chien. La plaine de jeux va être réaménagée en 2023 afin d'offrir des modules de jeux adaptés aux enfants en bas âge (3-8 ans). Des prestataires sont en train d'être consultés afin de connaître les aménagements qui pourraient être effectués. Un test a en effet été mis en place durant plusieurs semaines (de début juillet au 10 octobre) afin d'examiner s'il est possible de laisser les chiens sans laisse utiliser ce parc le midi et en fin de journée, et si le partage de l'espace commun était possible. Pour l'instant, le test n'est pas fini. On en tirera les enseignements lorsque celui-ci sera terminé. Les résultats de ce test seront partagés lors de la réunion d'information prévue le 19 octobre prochain. Tous les riverains proches de la plaine seront invités à y participer.

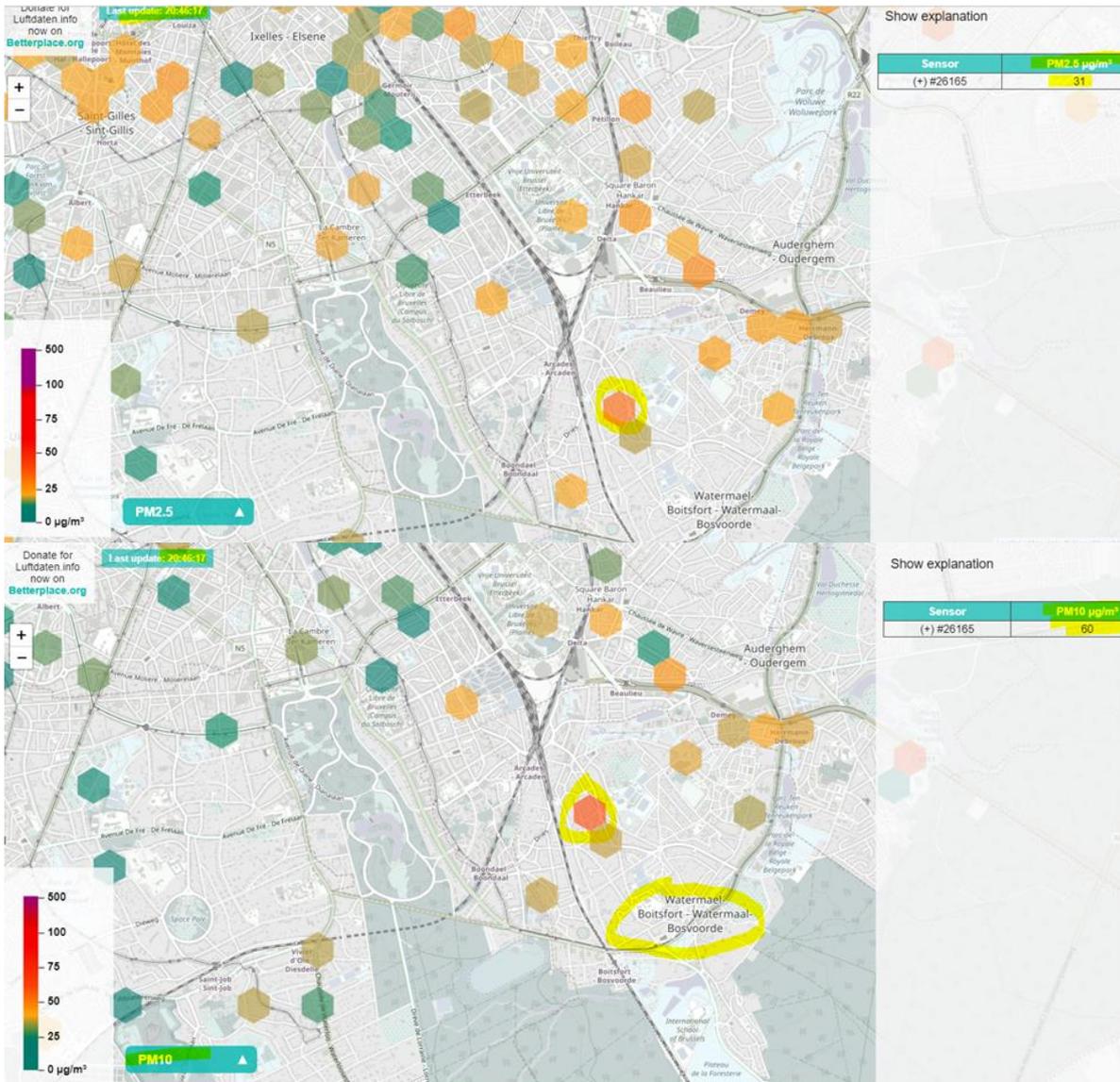
- Pollution de l'air par la combustion résidentielle du bois, y compris la qualité de l'air dans l'école Les Cèdres et la maternelle "La Roseraie"

Dans l'édition de May 2019 du journal communale dans un article sur la qualité de l'air dans notre commune, la commune confirmé:

« Mais la Commune doit travailler à assurer la meilleure qualité de l'air possible, pour protéger au maximum la santé des citoyens, et en particulier des personnes plus fragiles. À Watermael-Boisfort, les principales sources de pollution sont liées au chauffage et au trafic routier. En ce qui concerne le chauffage, la pollution provenant de la combustion résidentielle (poêles à bois, feux ouverts) est importante. »

Dans notre commune l'odeur de feux de bois redevient omniprésente, dans certains endroits dans la saison de chauffage de l'année. De nombreuses habitations utilisent le bois comme source de chauffage et leurs voisins directs en subissent les conséquences.

Des quartiers et communes à caractère plutôt résidentiel, et donc moins touchés par la pollution automobile, devraient afficher, en toute logique, une qualité d'air plutôt bonne alors que ce n'est pas le cas, comme le démontre les cartes ci-dessous.



Source : <https://deutschland.maps.luftdaten.info/#14/50.8051/4.4058>

Vue que

- la combustion du bois est toujours un problème grave (et risque de s'aggraver (<https://www.bruzz.be/milieu/vervuilende-houtkachels-de-lift-verkoop-verdubbeld-2022-05-21>)).
- il est fort probable qu'aussi dans la Région de Bruxelles elle constitue une source importante de particules fines. (Le Service Fédéral pour l'Environnement de l'Allemagne a constaté que « **La pollution par des particules fines par le chauffage au bois devient plus significative que celle par les voitures** » et déconseille par conséquent le chauffage au bois (<https://www.zdf.de/nachrichten/politik/heizen-holz-umweltbundesamt-100.html>)). Déjà en 2021 l'Institut National de la Santé Publique et de l'Environnement des Pays-Bas (RIVM) constatait que l'utilisation de tous les poêles à bois confondus – environ 1 million aux Pays-Bas – entraîne une émission de particules fines de 23 % supérieure à celle du trafic automobile (https://gocar.be/fr/actu-auto/actualite/les-poeles-a-bois-plus-polluants-que-les-voitures?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=go_daily_fr_20210225)).

Je voudrais savoir

- Qu'est-ce que la commune fait pour adresser ce problème et pour sensibiliser le public et le gouvernement régional?** Une courte période la commune avait mis à disposition dans la maison communale un tract du projet [clean-heat](#) (financé par l'UE), joint à ce message, traduit et fourni par l'initiative des citoyens wmbairpropre. **Pourquoi est-ce que la commune a arrêté des activités de sensibilisation, au lieu de les augmenter ?**
- Dans la saison de chauffage on peut sentir devant l'école « La Roseraie » qu'il y a de ménages voisins qui chauffent au bois. Qu'est-ce que la commune y fait pour a) connaître le degré de pollution par la combustion du bois dans l'école et pour « **assurer la meilleure qualité de l'air possible, pour protéger au maximum la santé des citoyens, et en particulier des personnes plus fragiles** » ?

Comme vous le savez peut-être, la pollution de l'air a aussi un effet mesurable sur la performance scolaire : <https://www.rtl.be/info/belgique/societe/la-pollution-influence-t-elle-les-performances-scolaires-un-effet-presqu-aussi-determinant-que-le-niveau-d-education-des-parents-880507.aspx>

(Dans les articles sur le projet CurieuzenAir « <https://curieuzenair.brussels/fr/acceuil/> » vous avez peut-être lu que la qualité de l'air dans notre commune est plutôt mieux que dans les autres communes. Malheureusement, c'est une question de quelle résolution de terrain on regarde – la pollution par la combustion résidentielle du bois peut-être très locale, surtout lors d'une inversion de température. En plus, CurieuzenAir a mesuré NOx, et non pas les particules fines.)

Merci d'avance pour votre considération,
Meilleures salutations

Nous sommes d'accord avec vous, moins il y a de pollution, mieux on se porte. C'est pour cela que l'Europe a mis en place une réglementation contraignante, qui a ensuite été transposée en ordonnance à la Région Bruxelloise. Les polluants ne sont pas tous égaux au niveau de leur impact sur la santé, et heureusement pour nous à Watermael-Boitsfort, étant donné la proximité des espaces verts, nous sommes relativement privilégiés et les seuils considérés comme nocifs pour la santé sont rarement dépassés.

La pollution liée aux particules (PM) apparaît en hiver, et ces particules, d'une taille entre 1 et 10 microns, proviennent d'une combinaison de sources : les véhicules, le chauffage – y compris les feux de bois qui sont l'objet de votre interpellation –, les industries et les épandages d'engrais. Toutes ces sources s'additionnent et constituent un fond de pollution, avec des pics possibles quand le temps est beau et les masses d'air sont stagnantes. Les initiatives prises par la Région bruxelloise pour limiter les émissions de particules portent sur plusieurs fronts qui concernent essentiellement les transports : mise en place de la « Low Emission Zone », incitation à la mobilité douce, limitation de vitesse (zone 30 depuis janvier 2021)... De ce fait la pollution en particules a baissé de manière significative entre juin 2018 et décembre 2019, Bruxelles Environnement estime que les émissions provenant de l'ensemble des voitures en circulation a diminué d'environ 11,5 % pour les PM2.5 et 77 % pour le carbone suie.

La conséquence de cette baisse de pollution liée au trafic automobile est que maintenant les PM (et c'est le cas dans d'autres capitales européennes comme Paris) proviennent essentiellement des effets combinés 1- des freins et des pneus des voitures, 2- du chauffage au bois, et 3- de l'agriculture (voir en mars 2020 quand le confinement a commencé).

Concernant le chauffage au bois spécifiquement, le taux de polluants émis va dépendre de manière importante de savoir si c'est une utilisation domestique (chauffage) ou d'agrément (feux de cheminée), si le foyer est ouvert ou fermé, ainsi que du type de bois brûlé. Nous avons informé les citoyens des résultats de l'étude européenne Clean Heat que vous mentionnez, en mettant à leur disposition les résultats de cette étude via un flyer distribué durant toute l'année 2020 dans les présentoirs de la Maison communale. J'ai aussi plusieurs fois reçu des citoyens impliqués dans ce projet, et à leur demande nous avons aussi consacré le dossier du 1170 à la qualité de l'air.

Nous suivrons de près le volet bruxellois du plan national énergie-climat du 24 octobre 2019 qui prévoit que le gouvernement s'engage d'une part, à communiquer de manière significative et régulière sur cet enjeu de santé publique et à sensibiliser davantage la population aux nuisances associées à la combustion du bois, et ce aussi en dehors des pics de pollution, et d'autre part, à envisager d'étudier l'opportunité d'inscrire dans la législation régionale l'interdiction de l'installation des équipements de chauffage centraux fonctionnant au bois ou ses dérivés.

VOIRIE / PARKING DE DISSUASION POUR VOITURES DIESEL – M. DESCHUYTENER

J'habite avenue Wiener depuis 1987 et utilise ma VW Golf Diesel Euro 5 b essentiellement pour visiter famille et amis en Wallonie (10.000 km par an) où son usage reste autorisé.

A Bruxelles j'utilise les transports en commun.

Ingénieur agronome retraité, 84 ans, je suis parfaitement conscient des problèmes environnementaux.

Ma voiture ne consomme que 5,5 l/100km et ne contribue pas à la pollution en ville.

Je demande que la commune de Boitsfort intervienne chez qui de droit pour obtenir un accès permanent par STIB aux parkings Delta ou Hermann Debroux à partir de 2025, faute de quoi je serais obligé à un investissement de 15.000 euros minimum alors que ma voiture n'a que 70.000 km et est en parfait état (contrôles techniques OK sans problème).

Je vous remercie.

J'ajouterai que mon domicile ne se situe qu'à 4 km du Brabant wallon, dont 4 km de forêt qui profite de mon CO2 pour sa photosynthèse !

Ne peut-on avoir une dérogation communale dans pareil cas, ce qui réparerait une profonde anomalie constitutionnelle (tous les belges ne sont désormais plus égaux devant la loi).

Tous les moteurs thermiques, en particulier les diesels, émettent de polluants. C'est pour cela que l'Europe a mis en place une réglementation contraignante, qui a ensuite été transposée en ordonnance dans la Région Bruxelloise. Les polluants ne sont pas tous égaux au niveau de leur impact sur la santé, et heureusement pour nous à Watermael-Boitsfort, étant donné la proximité des espaces verts, nous sommes relativement privilégiés et les seuils considérés comme nocifs pour la santé sont rarement dépassés. Mais la réglementation est la même pour tous les habitants de la région bruxelloise.

La pollution liée aux particules (PM) apparaît en hiver, et ces particules, d'une taille entre 1 et 10 microns, proviennent d'une combinaison de sources : les véhicules, le chauffage – y compris les feux de bois qui sont l'objet de votre interpellation –, les industries et les épandages d'engrais. Toutes ces sources s'additionnent et constituent un fond de pollution, avec des pics possibles quand le temps est beau et les masses d'air sont stagnantes. Les initiatives prises par la Région bruxelloise pour limiter les émissions de particules portent sur plusieurs fronts qui concernent essentiellement les transports : mise en place de la « Low Emission Zone », incitation à la mobilité douce, limitation de vitesse... De ce fait la pollution en particules a baissé de manière significative entre juin 2018 et décembre 2019, Bruxelles Environnement estime que les émissions provenant de l'ensemble des voitures en circulation a diminué d'environ 11,5% pour les PM2.5 et 77% pour le carbone suie. La LEZ est donc une réponse efficace au problèmes de pollution. Comme vous savez sans doute aussi les diesels seront interdits à partir de 2030.

FRACTURE NUMERIQUE - Mme Famenne

Je voudrais attirer l'attention des autorités communales sur la fracture numérique de plus en plus présente. Cela ne concerne pas uniquement les personnes âgées, certains gèrent pourtant un smartphone ou un pc depuis plusieurs années.

Il serait bon d'envisager une aide à domicile non commerciale, pour toute demande ponctuelle, par des personnes soumises au secret professionnel (assistants sociaux, juristes, par ex), rémunérés par le demandeur, installer un application, transmettre un document, contact bancaire, accès à différents sites. Pdf, QRcode, etc..pour un dépannage précis et limité

La Fondation Roi Baudouin travaille à promouvoir ce service, notre commune pourrait s'investir aussi dans ce genre de projet

Combien de nos concitoyens sans relations proches ne se sentent-ils pas infiniment dépourvus ?

Merci de nous permettre de donner un avis

Diminuer la fracture numérique figure parmi nos priorités. Tel est d'ailleurs l'objectif des EPN (Espaces Publics Numériques). Au sein de nos EPN, signalons diverses initiatives : 1° le CCCA y a repris fin septembre ses activités de soutien informatique pour les seniors suspendus pendant la crise sanitaire ; 2° l'Asbl d'économie circulaire Fobagra y organise des permanences 2 jours par semaine pour le grand public et les usagers peuvent utiliser le matériel mis à leur disposition avec réservation préalable ; 3°

L'Asbl WeAreCoders y organise le samedi des cours à destination des enfants et jeunes adolescents.

Par ailleurs, les bibliothèques sont également des lieux où l'on peut accéder à un ordinateur et obtenir de l'aide. La crise Covid a fait augmenter les démarches administratives (ou autres) à réaliser par voie électronique. De ce fait, les demandes d'aide au numérique ont elles aussi été plus importantes. Face à ce constat, une Commission Soutien Numérique a été mise en place et a réalisé tout récemment une enquête sur les besoins numériques de la population. Les résultats montrent qu'entre 40 et 60% de la population est en précarité numérique. Pour pallier cela, la Commune étudie actuellement la mise en place d'un service (L'Informaticien public) de première ligne destiné à accompagner les citoyens les plus éloignés du numérique. Ce service de proximité géré par des informaticiens bénévoles tiendrait des permanences dans des associations de quartier, et aiderait à effectuer un paiement en ligne, télécharger un document administratif, envoyer un courriel, effectuer une recherche ou encore à utiliser les plateformes des services publics, des services privés essentiels. Une aide informatique technique pourrait également être donnée.

Bonjour,

En préparation de la réunion du quartier Arcades-Keym je me permets de présenter le problème qui s'aggrave toujours malgré les interventions actives des habitants y compris auprès du conseil communal (Monsieur Victor Wiard). Depuis une année les habitants de la rue Edouard Olivier et rue de la Chantilly subissent l'invasion de jeunes qui occupent le petit parc au carrefour de deux rues. Le parc qui devrait avoir les fonctions récréatives pour les riverains... Les jeunes sont bruyants (ils crient, roulent les trottinettes), fument les joints, lancent les déchets autour et apportent les encombrants comme les meubles (canapés, etc.). Parfois ils sont même agressifs. La police intervient régulièrement et les services de la commune enlèvent les encombrants. Malheureusement la situation devient de pire en pire car ces gens ont compris que la police a les mains liées et ils nous rient au visages...

Pour vous illustrer à quel point les habitants sont fatigués, frustrés et désespérés je vous invite à suivre la discussion sur Facebook (le groupe **Watermael-Boitsfort d'hier et aujourd'hui**):

https://www.facebook.com/groups/1766124016942614/permalink/3153716251516710/?comment_id=3204973359724332¬if_id=1662707324342137¬if_t=group_comment&ref=notif Je voudrais bien discuter ce problème pendant la réunion du quartier Arcades-Keym pour trouver la solution et prévenir la dégradation de ce coin chouette résidentiel.

Le service propreté avait nettoyé les lieux et y repasse régulièrement, les gardiens de la paix également afin de faire de la prévention et entrer en dialogue constant avec les personnes à qui il faut dire ou rappeler les règles d'usage et de bonne entente commune.

Nous avons intensifié donc tout ce que nous pouvons faire, et allons continuer à le faire. Comptez sur notre bon suivi, et espérons que vous constatiez rapidement des changements constructifs.

Merci de nous avoir informés et éclairés sur ce phénomène nouveau dans votre quartier.

Bonjour.

Je me présente en tant que résidant de la rue Edouard Olivier, nous subissons les affres du passage quotidien de bande de jeune (leurs nombres peut s'élever jusqu'à 10 individus).

Ils squattent le hall des appartements "Rivoli" pour rouler leur joints, laissant leur déchet (feuille, mégot, résidu de tabac et de cannabis) sur les boîtes aux lettres qui leur sert de plan de travail de fortune.

Ensuite ils fanfaronnent, crient et rient bruyamment dans la plaine de jeux ainsi que le carré de pelouse qui se trouve à côté. Ils intimident également les gens qui passent par là et insulte ceux qui osent leur faire des remarque en plus de laisser grand nombre de déchets sur place partout autour des bancs (feuille, mégot, paquet de cigarettes vides et de très grand nombres de berlingot "Caprisun").

Ils s'acharnent à chercher à meubler leur "Q.G" en posant divers fauteuils, canapés table basse en plus d'un banc urbain qu'ils ont décoré de tag au même titre que les structures de la plaine de jeu.

Cela dure depuis plusieurs long mois, je les ai un beau jour pris la main dans le sac et dégagé de mon hall. Ils m'ont depuis agressés et intimidés à plusieurs reprises, ils m'ont cassé le poignet il y'à deux mois (incapacité de travail, plâtre ect). Je vis dans l'insécurité et l'impuissance depuis. Obligé de m'adapter à leur horaire de cours pour ne pas les croiser et me faire à nouveau agresser. La police est bien sûr au courant des faits, j'ai porté plainte et j'ai pu m'entretenir avec une agent de quartier très gentille et à l'écoute.

Je téléphone à la police dès que le quartier prend l'allure d'une jungle urbaine. Mais cela ne sert pas à grand-chose, c'est limite si ils redoublent d'énergies en brayant encore plus fort et riant comme des hyènes moqueurs en guise de représailles.

Je vous transmets ici divers images à l'appui ainsi qu'une vidéo de trois d'entre eux et de ce qu'ils s'amusent à faire dans une parfaite insouciance et impunité.

Cordialement,



Le service Propreté avait nettoyé les lieux et y repasse régulièrement, les gardiens de la paix également afin de faire de la prévention et entrer en dialogue constant avec les personnes à qui il faut dire ou rappeler les règles d'usage et de bonne entente commune.

Nous avons intensifié donc tout ce que nous pouvons faire, et allons continuer à le faire. Comptez sur notre bon suivi, et espérons que vous constatiez rapidement des changements constructifs.

Merci de nous avoir informés, comme d'autres de vos voisins, et éclairés sur ce phénomène nouveau dans votre quartier.

VOIRIE/ PROBLEME TROTTOIRS/PLACE KEYM - PB

Bonjour Messieurs,

Dans le cadre de votre enquête sur les environs de la place Keym, et étant en chaise roulante et impossible de me déplacer rue du Gruyer, voici mes réflexions sur ce point:

1. Sur la mise en zone bleue de ma rue (rue Gratès) : je dispose d'un stationnement réservé aux handicapés et il n'est que trop fréquent que des voitures sans avis d'handicap stationnent sur cet emplacement parfois simplement pour avoir une "bonne" place pour faire leurs courses place Keym. Quand on fait appel à la Police, il se passe facilement 3/4 H. avant leur arrivée...Sans commentaires.

Les places PMR sont destinées aux personnes détenant une carte de stationnement pour personnes handicapées. Elles sont sur l'espace public ; elles ne sont pas privées. Dans votre cas, non loin d'une zone commerciale, les clients PMR avec carte peuvent donc y stationner. Il s'agit ici du respect du Code de la route. Une demande pourrait être faite de la part du Bourgmestre à la police afin que celle-ci vérifie que la place PMR proche de chez vous soit occupée par les bonnes personnes.

2. Il m'est impossible de sortir sur les trottoirs de ma rue vu l'état plus que déplorable de certains trottoirs et la présence d'arbres non entretenus et manifestement malades (ils ont déjà perdu leurs feuilles au début de l'été). Il y a même un arbre qui penche DANGEREUSEMENT vers la chaussée (mon épouse a vu une fourgonnette dont le toit touchait cet arbre, mais d'après les services communaux, il paraît que ce n'est pas grave...Et que font les ouvriers communaux ? Allez voir dans les bistrotts de la place Keym et vous aurez la réponse à cette question.

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

Concernant les arbres, nous avons commencé un inventaire du patrimoine arboré. Vous avez peut-être vu les quatre « docteurs des arbres » qui ont sillonné les rues et qui ont examiné chaque arbre. Les arbres analysés ont d'ailleurs tous une petite plaquette d'identification. Pour l'instant on a près de 3.500 arbres analysés. À plus long terme, chaque habitant pourra faire un petit zoom sur l'arbre dans sa rue et voir le type d'arbre, sa taille, sa vigueur, quelle est son stock de carbone et plein d'autres informations concernant son état de santé. Le service des Espaces verts effectue un suivi personnalisé pour tous les arbres malades.

3. Mon trottoir a servi de poubelle pour mettre un châssis de meuble. Les ouvriers communaux qui ont vu mon épouse ne lui ont fait comme réponse "si vous croyez qu'on n'a que ça à faire", voir plus haut leur "occupation" et on paie des impôts pour ces gens-là aussi.

Nous ne pensons pas qu'il s'agit d'ouvriers communaux. Tous les dépôts clandestins sont ramassés quand on nous les signale.

4. L'état de la place Keym et surtout l'imposant nombre d'ambulances qui y sont vues à la suite de chutes, mais la Commune n'est pas responsable, bien sûr, les parapluies sont faits pour s'en servir. Mais qui est responsable de la voie publique ? La Commune et personne d'autre.

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « place Keym », p. 2

Si vous désirez en savoir plus sur le projet de la place Keym, nous vous suggérons de consulter le site internet à la page [La nouvelle place Keym se concrétise — Watermael-Boitsfort.](#)

5. A cause de tous ces faits et depuis 4 ans, je ne suis sorti que 4 fois et en voiture équipée ou pas...Et ça secoue ferme devant le Delvaux !!!
6. Les derniers travaux de voirie de ma rue et de la place datent de l'ère Payfa et sont l'œuvre de la société Sotramen, vraiment, on voit maintenant que c'est du "beau" boulot !!!
7. Depuis les dernières élections communales, il semble que la présence de Monsieur le Bourgmestre se fait très rare à la place, ou alors il vient la nuit...Avec un éclairage de rue qui date du XIX^e siècle, où on se fait attaquer ou voler (voir plusieurs interventions de la Police pour vols ou tentatives...)

Le Bourgmestre peut se faire discret, mais il est présent sur toute la commune. En ce compris sur la place. Les éclairages sont remplacés à chaque fois qu'une rénovation est possible et que le budget est disponible.

Par ailleurs, les chiffres de criminalité sont les plus bas de la Région dans notre commune, il est cependant important de continuer un travail chaque jour pour faire de Watermael-Boitsfort la commune où il fait bon vivre.

8. Décidément je préfère rester chez moi, en priant pour que mon épouse ne tombe plus, malgré ses problèmes de mobilité (chutes...)qui doit encore se rendre à la place Keym pour ses courses.

9. Parlons des banques : depuis la covid, cela ne s'ouvre plus que 2 jours par semaine et en plus il faut des rendez-vous pour tout, essayez toujours de prendre de l'argent ou vos relevés de comptes cela relève de l'IMPOSSIBLE.

Je sais bien que ce message ne sera pas lu ni commenté mais cela soulage parfois de dire ce qu'on pense d'une commune où à peu près tout est réglementé même la sacro-sainte forêt de Soignes, que je ne verrai plus jamais. Je suis né ici il y a plus de 76 ans et je n'ai jamais connu une pareille situation (si ce n'est du temps de Madame "Non"Payfa).

Avec tout ceci sur le cœur, je vous salue dans l'honneur d'une famille qui a tant donné pour notre Liberté en 1914 et 1940.

MOBILITE / PONT FRAITEUR / AV CHARLE MICHIELS - M. Luc Pilaet

Mesdames, Messieurs,

Je réside au Parc Tercoigne 2 et mes chambres à coucher donnent côté rue du Brillant.

Nous sommes environ mille appartements (autour du Parc Tercoigne) impactés depuis quelques mois déjà par une augmentation exponentielle du trafic routier. La pollution sonore et celle de l'air ambiant deviennent problématiques . Les causes : Les modifications des sens de circulation et les chantiers (pont avenue Fraiteur et chantiers avenue des Pêcheres, rue du Roitelet...).

La vie devient insupportable pour nous (tous mes voisins sont du même avis) en dehors des nuisances nous devons regarder par nos fenêtres avant d'oser sortir nos voitures des garages souterrains (et ils sont nombreux, plusieurs centaines) car pour circuler , que ce soit à gauche ou à droite il y a des files interminables jusqu'aux feux de signalisations. Ces feux ne sont pas du tout adaptés à la situation (rouge trop long, vert très court ...) et puis pourquoi ne pas tenir compte des périodes de pointe ,changer les réglages, voire supprimer temporairement certains feux .En 2022 je suis sûr que des feux de signalisation Intelligents cela existe ! Il faudrait que la police fasse des relevés du nombre de véhicules et des heures de pointes à ces endroits (on les voit uniquement dans leurs voitures...)

Le feu qui bloque la montée de l'avenue de Visé pourrait être en fonction clignotante .

Les feux au dessus de l'avenue Charles Michiels (en face de la station Beaulieu) devraient être pro-actifs , la technologie actuelle le permet, il faudrait tenir compte des jours de pointe et des heures de pointe.

Merci pour votre attention, svp c'est urgent.

[Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6 et « Revoir le temps d'attente du feu situé avenue Charles Michiels », p. 7](#)

PARC DES NOISETIERS -

Comme le suggère le message sur le site de la commune, je voudrais vous communiquer un sujet qui me tient à cœur et que souhaiterais voir traité lors la réunion de quartier qui aura lieu le 21 septembre 2022 et à laquelle j'assisterai: "Réaménagement de l'aire de jeux Noisetiers-Coloniale".

Au plaisir d'y rencontrer les membres du collège et de pouvoir notamment échanger au sujet du réaménagement futur de la plaine de jeux précitée.

[Voir point « Projet Noisetiers – chiens sans laisse », p. 7](#)

MOBILITE / PONT FRAITEUR / AV CHARLE MICHIELS

QUESTION IMPORTANTE POUR SOIREE PARTICIPATIVE DU 21 SEPTEMBRE AUX CEDRES

Il y a deux ans , le Pont Fraiteur a été rénové à grand coût, mais avec un beau résultat : élargissement des trottoirs et des pistes cyclables, qui de plus sont maintenant surélevés de 30 cm pour une sécurité optimale (☺).

La ministre Vanden Brandt et la commune d'Ixelles ont néanmoins unilatéralement décidé de fermer ce pont pour le trafic entrant (sauf bus).

Conséquence :

- Jusqu'au 1 septembre dernier : TRAFIC DE REPORT TRES DENSE PENDANT DEUX FOIS DEUX HEURES PAR JOUR, A TRAVERS LA RUE DES PECHERIES, LA RUE DES EPICEAS, et L' AVENUE DE LA SAUVAGINE
- Depuis fermeture rue des pêcheries pour travaux : TRAFIC DE REPORT AUSSI DENSE A TRAVERS L AVENUE CHARLES MICHIELS en premier lieu, LA RUE DES EPICEAS, et L' AVENUE DE LA SAUVAGINE

Ce trafic, qui précédemment était sur le dernier km de la E 411, passe ainsi devant ou à proximité toute immédiate de CINQ ECOLES

- Les Cèdres !!!
- Institut St Julien à Auderghem
- Ecole Japonaise Auderghem
- Les Petits Poneys à Ixelles
- Saint Joseph à Ixelles

Pourquoi est ce que notre commune ne s'associe pas aux démarches de la commune d'Auderghem pour faire rouvrir le Pont Frateur?????????????

Merci d'un accusé de bonne réception

Merci d'avance

Voir point « Quid du pont Frateur », p. 6

Nous sommes conscients du trafic dans les voiries que vous mentionnez. Celui-ci est directement lié aux travaux actuellement en cours rue des Pêcheries et à la mise en sens unique du pont Frateur. Afin de fluidifier le trafic, nous avons demandé à la région, dans un courrier de début octobre, de remettre temporairement le pont Frateur en double sens, le temps des travaux aux Pêcheries. Un trafic plus fluide ne pourra qu'améliorer la qualité de l'air et de vie des riverains. C'est pourquoi, dans cette optique, nous mettons tout en œuvre pour améliorer la mobilité douce et augmenter les offres en transport en commun.

BOX VELOS / TROTTOIR/BROCANTE - A.K.

Bonjour, Monsieur Tihon -

Je vous remercie pour nous donner une occasion de se réunir pour discuter des sujets qui nous préoccupent. Concernant les thèmes à aborder je propose ceci:

- box pour les vélos (en bas de la Rue Edouard Olivier ou se trouvent une petite place avec des bouleaus)

La mobilité douce tant celle des piétons que des cyclistes figure parmi nos priorités. Les boxes à vélo ne sont pas gérés par la Commune mais par Parking.brussels. Dans un premier temps, il est primordial de vous inscrire sur la plateforme qui gère les demandes, à savoir sur <https://cycloparking.brussels/fr/>. Au vu des demandes déjà enregistrées dans votre quartier, un box pourra être éventuellement installé. Il est également bon de savoir qu'un box à vélos ne peut accueillir qu'un seul vélo par ménage. De plus, en tant que commune, nous n'avons pas la main sur les attributions.

- nouveau trottoir dans la Rue Edouard Olivier (car les pavés sont dans un état pitoyable)

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

- 2 brocantes par an

Concernant votre demande relative aux brocantes, nous ne sommes pas certains de bien la cerner. La Commune organise chaque année sept brocantes de mai à octobre dans les différents quartiers. Pour plus d'info, n'hésitez pas à contacter le service de la Vie économique à commerce@wb1170.brussels.

Bonjour,

Je ne pense pas pouvoir assister à la réunion Arcades Keym à 20h car j'ai des enfants très petits mais svp j'ai 3 questions. Si on pouvait y répondre, je suis sûre qu'elles intéresseront d'autres habitants et je serai contente de lire le compte-rendu.

- Nuisances des chiens dans la plaine de jeux noisetiers/Coloniale. Les nuisances tant au niveau des déjections, du nombre de chiens et du bruit sont énormes pour les riverains directs et les enfants de facto ne peuvent plus y aller. Est-ce que la commune peut arrêter ce test, et plutôt trouver un canisite (vu le nombre de déjections!) pas à proximité directe de cette plaine, et la réouvrir/fermer? Il n'y a aucune convivialité, nous n'avons plus accès à cet espace.

Un projet - déposé dans le cadre du budget participatif 2022 - consiste à réaménager cet espace pour favoriser le partage entre les chiens et les personnes souhaitant profiter de la plaine sans chien. La plaine de jeux va être réaménagée en 2023 afin d'offrir des modules de jeux adaptés aux enfants en bas âge (3-8 ans). Des prestataires sont en train d'être consultés afin de connaître les aménagements qui pourraient être effectués.

Un test a en effet été mis en place durant plusieurs semaines (de début juillet au 10 octobre) afin d'examiner s'il est possible de laisser les chiens sans laisse utiliser ce parc le midi et en fin de journée, et si le partage de l'espace commun était possible. Pour l'instant, le test n'est pas fini. On en tirera les enseignements lorsque celui-ci sera terminé. Les résultats de ce test seront partagés lors de la réunion d'information prévue le 19 octobre prochain. Tous les riverains proches de la plaine seront invités à y participer.

Voir point « Projet Noisetiers – chiens sans laisse », p. 7

- Tag Arcades: en prenant le bus 95, je ne peux m'empêcher de voir tous ses tags sur ces jolis murs. Je sais que la commune en retire régulièrement, que ça coûte cher, et que les tags reviennent très vite. Est-ce qu'on pourrait imaginer les nettoyer et mettre des panneaux transparents en plexiglas qui seraient plus faciles à nettoyer et que la commune nettoierait aussitôt? Ou connaissez-vous d'autres options efficaces?

Déjections canines dans la commune: dans la commune, le moindre petit espace vert est maintenant couvert de déjections canines, y compris les espaces pour les enfants, par exemple à la crèche des roitelets, malgré le panneau propriété privée. Est-ce qu'une campagne d'information et des amendes peuvent être envisagées? Ainsi que plus de panneaux d'interdiction. Visiblement les propriétaires de chiens de la commune se croient tout permis.

L'option que nous avons choisie est l'adoption en juin dernier d'un règlement « Taxe sur les incivilités en matière de propreté publique ». Celui-ci qui peut s'appliquer entre autres aux tags et graffiti pour un montant de 500 €/m² et aux déjections canines pour un montant de 200 €. Mais le plus difficile est de pouvoir prendre les personnes sur le fait. Nous sommes convaincus qu'une commune propre confère un sentiment de sécurité. Pour cela, la propreté est l'affaire de tous.

Voir Introduction de Cathy Clerbaux, § « Propreté publique », p. 4

DIVERS POINTS-

bonjour

puis-je svp vous demander d'inclure ces points à la discussion prévue ce 21 septembre?

1. Chantier gare Watermael et date d'accès rue des arcades

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « Chantier RER », p. 2

2. Danger circulation au carrefour rue des touristes/rue Th. Vander Elst à cause de la haie débordante

La haie en question dépend d'une propriété privée. Nous allons rappeler au propriétaire de bien la tailler pour améliorer le confort des piétons.

3. Absences de plantations dans les grands bacs de la rue Th. Vander Elst

Ces bacs ont été demandés par des habitants, qui depuis ont déménagé. Nous avons signalé le problème au service des Espaces verts

4. Recyclerie et interdiction de stationner les jeudis à cause de l'atelier vélo, serait-il possible de le déplacer rue des épicéas? La recyclerie y a un espace énorme qui est inutilisé. De plus les barrières nadar encombre continuellement le trottoir.

L'utilisation de la rue Vander Elst a été référée par le prestataire de service en charge de réaliser les réparations vélo. Nous analyserons avec lui cette demande pour la prochaine saison.

TROTTOIRS Av visé - Mme Bossuyt-Jannes

Bonjour,

Ma question porte sur l'état dramatique du trottoir avenue de Visé, côté numéros pairs, entre l'avenue des Mûriers et l'intersection avec la rue du Relais.

Ledit trottoir est non seulement incommode, il est réellement dangereux, surtout pour les personnes âgées et moins alertes comme moi, mais certainement aussi pour y passer avec une poussette, en fait pour tout le monde !

Question : quand la nécessaire réfection aura-t-elle lieu ?

Ainsi que les services communaux le savent certainement, il ne s'agit pas d'usure normale, mais des suites d'un chantier exécuté il y a quelques années pour le compte d'un impétrant. L'entreprise qui a fait les travaux a été gênée par des pluies très abondantes, au point de les interrompre durant une semaine. Ensuite, la tranchée a été simplement rebouchée sous la drache et les dalles posées sur la terre détrempeée sans sable ni ciment. Le trottoir n'a jamais été stable depuis lors : par endroits on voit très bien que la tranchée occupait deux rangées de dalles, mais au fil du temps c'est l'ensemble du trottoir qui est disloqué.

Je vous remercie pour votre réponse, je compte être présente le 23 septembre.

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

Nous allons demander au service des Voiries de passer examiner la situation et de pointer ce qu'il y a lieu de faire, et de le mettre éventuellement dans notre listing des voiries à refaire ou des réparations à envisager.

DELINQUANCE / PROPETE/VITESSE EXCESSIVE - M. Meuwis

Au Collège des Bourgmestre & Echevins

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs les Echevins,

Dans le cadre de la réunion pour le quartier Arcades-Keym à laquelle je ne pourrai malheureusement pas participer, je souhaite attirer votre attention sur les points suivants :

- nuisances sonores liées à l'occupation nocturne de la plaine de jeux Bien-Faire/Gratès/Van Becelaere. Ces problèmes surviennent principalement au retour des beaux jours au printemps et en été. La police est régulièrement informée

Les plaines de jeux sont des lieux publics, accessibles au public « tous les jours, dimanches et jours fériés compris, du lever au coucher du soleil, sauf disposition contraire affichée », comme stipulé dans le Règlement général de police. Par contre, il est évident que le bruit n'y est accepté que de 7h à 22h. Donc, en cas de nuisances sonores en dehors de cet horaire, vous faites bien d'appeler la police.

- vitesse excessive de certains automobilistes empruntant ces mêmes rues

L'établissement de la zone 30 depuis le 1^{er} janvier 2021 a fait diminuer la vitesse moyenne ainsi que le nombre d'accidents. La limitation a donc un effet, mais effectivement, certaines personnes vont vite. Sur le site de la police ([On flashe dans ma rue | Police Locale Uccle / W-B / Auderghem](#)), il est possible de demander de mettre un radar dans votre rue pour analyser les statistiques de vitesse.

- parking sauvage sur les trottoirs au carrefour Bien-Faire/Gratès/Van Becelaere ainsi que devant la plaine de jeux

Le problème n'est pas nouveau. La situation s'est améliorée au moment où l'accès devant la plaine de jeux a été interdit via des poteaux amovibles. Nous allons signaler la situation à la police afin qu'elle vienne constater, sensibiliser et verbaliser.

- dépôts d'immondices et autres objets à côté du boxe à vélos rue Gratès. Ce problème semble se résorber, la fréquence des dépôts diminue mais cela reste un endroit délicat

Si ça se reproduit, n'hésitez pas à nous contacter (proprete@wb1170.brussels), comme vous le faites régulièrement d'ailleurs.

- abords sales (détritus et dépôts clandestin), non entretenus et mal éclairés le long du chemin de fer rue des Taillis. Les voitures sont régulièrement vandalisées le long de cette voie

Nous sommes conscients des dépôts clandestins sur cette aire de parking. Nos équipes passent régulièrement et nous avons averti Infrabel, propriétaire du terrain. La situation devrait s'améliorer quand les abords de l'avenue des Taillis seront réaménagés.

Voir point « Quid de l'aménagement de l'avenue des Taillis ? », p. 8

Je vous remercie pour les mesures déjà prises ainsi que pour la bonne suite que vous pourrez donner aux points ci-dessus.

Veillez agréer Monsieur le Bourgmestre, Mesdames & Messieurs les Echevins mes plus sincères salutations.

NOISETIERS

Bonjour Madame,
Bonjour Monsieur,

Pourrais-je vous demander de bien vouloir mettre le sujet «Parc des Noisetiers» et plus particulièrement le sujet «chiens» sur la table de discussion?

J'ai la très nette impression que quelques personnes essaient de semer la zizanie là où régnaient la paix et la bienveillance... c'est tellement dommage.

En vous en remerciant d'avance,

Bien à vous,

Voir point « Projet Noisetiers – chiens sans laisse », p. 7

TRAFIC INTENSE DEPUIS DES MOIS AVENUE DE VISE- MB

Que ce soit à 9 heures du matin, que ce soit à 14 h 00 ou que ce soit à 19 h 30, l'on se croirait sur une autoroute tellement la circulation est intense. J'ai déjà failli être renversée 2 fois, j'appréhende fortement de traverser. Si je reste sur le trottoir d'en face,, devant les bulles en verre, il y a toujours des morceaux de verres brisés, devant les bulles à huile, il y a des bidons qui sont déposés et devant la bulle à vêtements, bien souvent des vêtements jonchent le sol. Pour promener mon chien, ce n'est pas facile !!

On se préoccupe de la rue des Pêcheries, mais toute la circulation de la rue des Pêcheries et celles de la rue du Brillant arrivent avenue de Visé sans compter celle qui vient de la place Keym.

Quand le Pont Fraiteur sera-t-il réouvert ! Il y a seulement 3 arrêts entre le pont Fraiteur et le terminus du 71 à Delta. Dans l'autre sens, il est en site propre. Donc quand on prétend que le bus 71 gagne du temps, c'est pour moi une fausse excuse. Par contre, aussi bien la 17, que le 41, que le 95 sont bloqués dans cette circulation..

Merci pour votre attention et vos remarques éventuelles.

Salutations.

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

Nous sommes conscients du trafic dans la rue de Visée, directement lié aux travaux actuellement en cours rue des Pêcheries et à la mise en sens unique du pont Fraiteur. Afin de fluidifier le trafic, nous avons demandé à la région dans un courrier de début octobre de remettre temporairement le pont Fraiteur en double sens, le temps des travaux aux Pêcheries. Un trafic plus fluide ne pourra qu'améliorer la qualité de l'air et de vie des riverains. C'est pourquoi, dans cette optique, nous mettons tout en œuvre pour améliorer la mobilité douce et augmenter les offres en transport en commun.

Concernant la propreté publique, c'est l'affaire de chacun et de tous. La Commune dispose d'une équipe compétente et motivée pour nettoyer les endroits les plus fréquentés, ramasser quotidiennement les poubelles publiques, déboucher les avaloirs et ramasser les feuilles qui encombrant les rues. Il y a plus de 70 kilomètres de voiries communales à entretenir, et après les brocantes et le marché, un grand nettoyage s'avère souvent nécessaire. Comme vous l'aurez sûrement remarqué, de nouvelles poubelles publiques fermées sur le dessus ont été installées pour éviter que les corneilles ne viennent se servir des déchets qui s'y trouvent, et ne les éparpillent. Ces poubelles sont vidées quotidiennement, les unes plus fréquemment que d'autres en raison de leur important usage quotidien.

Les voiries et les parcs publics régionaux sont, eux, sous la responsabilité de la Région, et leur entretien est spécifiquement assuré par Bruxelles-Propreté, tant pour le nettoyage que pour le ramassage des poubelles. Cette agence est aussi en charge de la collecte de vos déchets ménagers.

Les collectes des bulles à vêtements sont assurées chaque semaine par Oxfam, Terre et les Petits Riens.

DELINQUANCE ARCADES - RUE LAMBERT VANDERVELDE -MB

Bonjour,

J'habite depuis plus de 35 ans dans ce quartier.

Malheureusement, depuis quelques temps l'insécurité est grandissante.

Place des Arcades des groupes de jeunes adultes viennent plusieurs fois par semaine, piqueniquent, boivent fument (entre autres des joints) et laisse la place dans un sale état. Parfois même, lorsque je suis passée en promenant mon chien, j'en ai vu qui urinaient contre les piliers du ponts.

Rue Vandervelde

Il y a des va-et-vient incessant, les voitures s'arrêtent devant les garages, le conducteur passe un coup de fil, sort de son véhicule, rentre dans l'immeuble Wagram (39 rue Lambert Vandervelde) et en ressortent 3 minutes après.

Hier, vers 19 h 30, je sors de chez moi et là, sur les escaliers du Wagram, un groupe de 6 jeunes en train de fumer leur joint (ça sentait trpp mauvais). Je leur ai demandé d'aller fumer ailleurs car cela puait. Ils ne bougeait pas, donc j'ai avancé quelques pas me suis retournée et fait semblant de téléphoner, ils sont remontés alors vers le stade d'Ixelles.

Je ne dois pas vous rappeler qu'il y a quelques mois, une plantation a été découverte dans la rue.

Je vous remercie pour votre attention et demeure dans l'attente des dispositions que vous entreprendrez. Recevez mes salutations.

Nous comprenons à vous lire une inquiétude, et c'est très important que vous vous sentiez en sécurité le plus possible autour de chez vous.

Les chiffres de criminalité sont les plus bas de la Région dans notre commune, il est cependant important de continuer un travail chaque jour pour faire de Watermael-Boitsfort la commune, qui change certes, mais dans laquelle où il fait toujours bon vivre. La Police suit chaque témoignage et nos gardiens de la paix font un travail

de sensibilisation auprès des personnes en rue. N'hésitez jamais à appeler la police pour toute situation qui le nécessite.

Nous restons à votre disposition pour tout suivi.

RATS- PLACE KEYM - AVALOIRS – A.B.

Bonjour!

J'aurais voulu assister à la réunion du quartier Keym mais malheureusement j'ai le covid et je serai encore en isolement.

Deux questions par rapport à la place:

Je m'inquiète de la présence accrue de rats sur la place. Chaque fois que je prends un café à la Brioche j'en vois quelques-uns qui passent derrière l'arrêt de bus ou près de la végétation en face de la pharmacie, ceci en plein jour et avec une place bien animée. Il doit y en avoir énormément pour en voir autant. Cela me semble poser un vrai problème d'hygiène et un gros problème aussi pour les commerçants. Comment trouver une solution ?

Voir point « Présence de rats sur la place Keym », p. 8

D'autre part l'eau qui s'accumule au niveau de l'arrêt de bus direction Wiener à chaque pluie me semble aussi plus importante qu'avant. Quid de l'état des avaloirs, des égouts? Est ce qu'il ne devrait pas y avoir moins de problème depuis le bassin d'orage? Cela rend l'accès au passage piéton et à l'arrêt de bus très difficile pour les usagers qui doivent patauger pour prendre leur bus (et se faire éclabousser en l'attendant) même après des pluies modérées.

Nous allons veiller à ce que les avaloirs soient nettoyés. Ce problème va être signalé auprès du service des Voiries de la commune.

Ce n'est pas normal que l'eau stagne à cet endroit. Si les égouts sont endommagés, c'est du ressort de la Région. Nous allons pousser plus loin des investigations

Merci déjà de votre écoute et de vos réponses !

Bien à vous,

CIRCULATION PECHERIE – M. Hadrien VANLAEYS pour le collectif Pêcheries

Bonjour,

Voici mes questions pour la réunion de quartier.

Je le fais en mon nom mais également en coopération avec les autres membres du Collectif Pêcheries.

Chère Madame Stassart, Cher Monsieur Deleuze,

Voici ma question concernant la situation du trafic dans le quartier et sur l'état de la rue des Pêcheries.

Etant donné les points suivants:

- qu'une réouverture du pont Fraiteur dans les 2 sens n'est pas envisagée ni par Ixelles, ni par la région ;
- que le trafic de transit se propage, suite aux travaux de la rue des Pêcheries, à d'autres rue du quartier et de la commune de Watermael-Boitsfort ;
- que les travaux de la rue des Pêcheries sont prévus pour durer 60 semaines ;
- qu'une pétition exigeant des actions claires pour résoudre le problème du trafic de transit dans le quartier a été signée (avant le début des travaux) par plus de 100 riverains du quartier, et qu'une autre pétition pour la réouverture du pont Fraiteur a été signée par plus de 3.300 personnes impactées ;
- que le comptage promis par la commune ainsi que par Ixelles depuis des mois, n'a jamais eu lieu mais qu'un comptage « Telraam », réalisé par un riverain en juin 2022, a démontré que plus de 36.000 voitures et presque 15.000 véhicules lourds passent dans la rue chaque semaine (comptage réalisé du 7 au 14 juin), avec des pics à 420 voitures par heure ;
- que la rue des Pêcheries est interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes mais que cette interdiction est rarement respectée ;

- que le plan actuel est de reconstruire la rue des Pêcheries à l'identique,
- que l'organisation actuelle et les dimensions de la rue des Pêcheries sont dangereuses pour tous les usagers (difficultés de se croiser en véhicule, voitures parkées en partie sur les trottoirs pour éviter les dommages, grandes difficultés pour circuler avec des poussettes ou des chaises-roulantes par exemple, pas d'infrastructure cyclables, etc.) ;
- que certains dispositifs de la rue des Pêcheries seront retirés ou modifiés pendant les travaux sans claires perspectives de remplacement (les dispositifs « bacs à fleurs » ou les casse-vitesses) tandis que certains points problématiques ne sont pas abordés (par exemple, le carrefour accidentogène Gardon-Pêcheries) ;
- qu'un nouveau Règlement Régional d'Urbanisme, qui a été validé par le Gouvernement Bruxellois en juillet 2022, prévoit une série de règles rendant la rue des Pêcheries non conforme dans son état actuel (par exemple : maximum 50% de la voirie réservée à la voiture, largeur de trottoir de 2 mètres minimum, infrastructures cyclables et plantations de pleine terre obligatoires) ;
- qu'en cas de mise en conformité la rue ne sera pas assez large que pour comporter 2 bandes de circulation et 2 trottoirs ;

Mes questions sont :

- 1) Que prévoit la commune pour soulager les riverains du quartier sur le moyen terme (pendant les travaux) et le long terme (après les travaux) ? Et qu'en est-il d'un plan de circulation ou d'un plan d'apaisement des quartiers tel qu'entrepris par d'autres communes de Bruxelles ?

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

- 2) Que prévoit la commune pour mettre la rue des Pêcheries en conformité avec le nouveau Règlement Région d'Urbanisme et ainsi améliorer la sécurité de tous les usagers de la route et des riverains ?

Pour le moment, il est prévu de refaire la rue à l'identique. C'est le choix des deux communes d'avancer le plus rapidement possible avec les travaux. Le nouveau RRU doit être respecté si nous modifions le profil.

- 3) Quels sont les dispositifs et aménagements que la commune entreprend d'installer dans la rue des Pêcheries pour assurer la limitation de la vitesse à 30km/h et l'interdiction de passage des 3,5t ?

La limitation à 30km/h est déjà acquise et l'interdiction de passage de 3,5t également. Pratiquement, nous pouvons mettre des dispositifs ralentisseurs ou des élargissements d'oreille de trottoir, des radars préventifs, mais à ce stade, rien n'est encore défini, ni décidé avec la Commune d'Auderghem.

Je vous remercie de votre temps, de votre considération et de vos réponses.
Je reste à votre disposition.

VOIRIE – TROTTOIRS – E.K

Chère Madame, cher Monsieur,
Merci pour l'invitation pour la réunion mercredi 21 septembre à l'école Les Cèdres.
J'ai une question pour que le Collège puisse préparer une réponse.
Quels sont les travaux prévus pour la rue et le trottoir ave des Muriers?
Cordialement,

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

NUISANCES SONORES GARE WATERMAEL - PROBLEME DE RESEAU – TT/AK

Madame, Monsieur,
En tant que résident de la commune habitant la rue Gratès, nous souhaiterions attirer l'attention du collège communal sur deux nuisances qui sont apparues ou se sont aggravées ces dernières semaines:
- La première concerne des nuisances sonores relatives à la présence de hauts parleurs sur les quais de la gare de Watermael. Ces hauts parleurs (minimum 3) sont situés au dessus du mur anti-bruit et résonnent à tue-têtes dans le clos qui amplifie le bruit. Ces nuisances sonores sont nouvelles (nous habitons ici depuis plus de 8and

et cela n'a jamais posé de problèmes auparavant) de plus en plus insupportables. Une plainte commune avec le résident de la rue Grates 66 est formulée. Des toutes boîtes ont été reçues à ce sujet afin de sensibiliser et mobiliser les riverains. Un niveau de son aussi élevé ne nous paraît pas non plus justifié au vu du nombre de passagers sur le quai ... Il serait opportun de faire réaliser une étude de bruits et d'incidence pour les riverains au plus vite.

Voir point « Problèmes de nuisances sonores – gare de Watermael-Boitsfort », p. 8

- La seconde est relative aux réseaux de téléphonie mobiles dont la couverture est de plus en plus dégradée dans la commune, notamment dans la rue Grates et sur la place Keym. Les appels téléphoniques sont constamment interrompus, quand il est possible de joindre son correspondant. La location de vélos électriques partagés virtuellement impossible dans certains endroits, etc ... À l'ère du télétravail et de l'utilisation croissante d'équipement partagé via internet, il y a beaucoup à dire sur les performances de Watermael Boitsfort en la matière. Quel est le plan de la commune pour y remédier ?

Voir point « Problèmes de connexion WIFI et GSM », p. 8

Qu'en est-il également de la motion formulée par la commune au sujet de la mise en sens unique du pont fraiteur? Quid de l'influence de cette situation sur le trafic dans le quartier, d'autant que la rue des pêcheries est à présent en travaux pour plus d'un an?

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

TRAVAUX PECHERIE- INTERNET / RESEAU MOBILE – J.L.DE KEYSER

Bonjour Messieurs,

Je rentre à l'instant de congé et trouve votre courrier dans ma boîte.

J'essayerai d'être présent ce mercredi et mes questions sont les suivantes :

1/ durée EXACTE des travaux de la rue des Pêcheries..et accessibilité garantie au cabinet ..et sortie de nuit de mon garage pour des urgences et des gardes.

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « rue des Pêcheries », p. 2

Pour plus d'infos sur les travaux, nous vous conseillons de consulter la page web [Travaux rue des Pêcheries – Watermael-Boitsfort](#). Pour toute demande particulière, sachez que c'est Vivaqua qui gère le dossier, mais n'hésitez pas à nous contacter via travaux.publics@wb1170.brussels.

Un accès est laissé libre pour le restaurant « Les Pêcheries » que vos patients peuvent utiliser pour accéder à votre consultation.

2/ Quid de cette intenable circulation dans la rue... ?? je vous ai déjà écrit à ce sujet.

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

3/ Dans les travaux prévus, j'ai lu « PROXIMUS »....

Ne serait il pas possible de nous ouvrir à plus de possibilités de connexion internet et / ou télévision ?

En effet, Voo n'est pas accessible sur notre côté de la rueet bien de l'autre côté sur Auderghem !

Les connexions et débits actuels sont vraiment de très faible qualité..

Est ce là-dessus que Proximus va travailler ? Vitesse et débit de l'internet, passage à la fibre?

Pour la télévision, je pense qu'une concurrence serait très utile.

Voir point « Problèmes de connexion WIFI et GSM », p. 8

Merci de votre attention et bravo pour cette initiative.

Le 19 septembre 2022
Mémorandum réunion 21/09/2022

Ce document se veut avant tout constructif. Il va peut-être aller contre la position dogmatique de certain(e)s mais n'est en rien une attaque personnelle contre quiconque.

1. Fermeture rue des Pêcheries : les travaux sont soit une excellente décision !

Et tôt ou tard, démolition du viaduc DE BROUX : le plan d'échappement a été concocté sans tenir compte de la vie dans les quartiers terminus : U.L.B. SOLBOSCH et Cimetière d'Ixelles que desservait auparavant le pont FRAITEUR. Aujourd'hui, en plus du trafic vers nos quartiers Place KEYM et DRIESS, s'ajoute le trafic vers l'U.L.B. SOLBOSCH et Cimetière d'Ixelles, soit plus que doublé. Les décideurs tout bien intentionnés soient-ils (?) n'ont pas tenu compte de ces données et se sont butés dans l'idée de forcer les navetteurs à ne plus venir en ville en voiture. Idée certes louable mais beaucoup trop précocée. Le vœu pieu est de réduire l'empreinte carbone de moitié d'ici 2030. Pour cela il faudra une masse d'éducation de la population pour laquelle nos pouvoirs publics ne sont pas (encore) préparés et ce n'est pas en forçant la main aux gens qu'ils y parviendront. Comme disait Jean de la Fontaine dans sa fable du rat et du lion : patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. Dites-vous bien que ce n'est pas sous cette législature ci et peut-être pas sous la suivante que vous obtiendrez des résultats probants.

En conséquence, il est impératif de revoir le plan d'échappement en :

- Ré-élargissant –même provisoirement – le pont FRAITEUR ;
- Fermant la rampe qui monte du grand tournant du Ring vers l'avenue Charles Michiels, empêchant définitivement les automobilistes de faire demi-tour en haut de ladite rampe. La signalisation interdisant le demi-tour est bien présente, mais comme elle n'est jamais surveillée, elle n'est pas respectée. Un moment il y avait un panneau indiquant la présence d'une caméra, mais les gens se sont vite aperçus que cette caméra n'existait pas, donc ...on s'en fout.
- Étudiant la possibilité d'utiliser le prolongement du ring au-delà de ce fameux tournant. Probablement encore un travail inutile qui pourrait être utilisé, quitte à chambouler quelque peu le cimetière d'Ixelles. Je suis persuadé que beaucoup de concessions sont arrivées à terme et n'ont pas été renouvelées. À l'instar du cimetière au bout de l'avenue Georges Henry à Woluwe un regroupement doit être possible dans le respect du souvenir.

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

L'endroit que vous pointez où les automobilistes font demi-tour est situé sur Auderghem. Nous allons étudier avec la police Auderghem-Uccle-Watermael-Boitsfort la possibilité d'empêcher, comme ce fut le cas dans le passé, les véhicules de le faire. De plus, afin de fluidifier le trafic à cet endroit, des discussions sont également en cours pour diminuer le temps d'attente du feu dans le haut de l'avenue Charles Michiels.

2. La problématique des trottinettes et des vélos partagés en dehors de VILLO : ces engins de mobilité douce sont une très bonne chose, toutefois le système n'est absolument pas géré au niveau de la circulation routière – respect du code de la route – ni au niveau de l'entreposage quand ils ne sont pas utilisés : on les retrouve partout et dans toutes les positions possibles : abandonnés debout mais gênant pour le passage des autres usagers de la voie publique, dans les propriétés privées ou encore plus couramment couchés !

Dans certaines communes bruxelloises, une convention a été passée avec les loueurs pour éviter ces abandons et obliger les utilisateurs à les déposer à des endroits prévus à cet effet. J'ai entendu parler d'ANDERLECHT et d'UCCLE. Ne pourrions-nous mettre en place une réglementation plus stricte quant à l'abandon des trottinettes et vélos partagés, et surtout prévoir des endroits appropriés au dépôt desdits engins en quantité suffisante. Tout engin abandonné en dehors de ces lieux serait automatiquement confisqué et mis en fourrière.

Vous avez raison, les vélos et trottinettes doivent respecter le code de la route, et donc circuler sur les rues (et non sur les trottoirs souvent très étroits). Il en va de même pour leur stationnement. Lors de la nouvelle réglementation régionale entrée en vigueur le 1er juillet dernier, nous avons communiqué à ce sujet afin de conscientiser les usagers sur le sujet. Sur notre site internet, nous avons rappelé les règles de base (interdiction de rouler en trottinette électrique avant l'âge de 16 ans ; interdiction de rouler sur les trottoirs ; interdiction de transporter des passagers ; limitation de la vitesse dans nos quartiers à 20km/h). À celles-ci, nous avons ajouté

un rappel des règles de vivre ensemble avec une attention particulière aux personnes à mobilité douce, à savoir stationner la trottinette côté rue (pas côté façade), parallèlement au trottoir ; ne pas la laisser sur les dalles podotactiles, sur les chemins cyclo-piétons, devant les passages piétons, sur les marquages et pistes cyclables, ni au niveau des zones d'embarquement/débarquements des transports publics.

Si des trottinettes ou vélos électriques gênent la mobilité des autres usagers, n'hésitez pas à le signaler via l'application régionale Fix-My-Street ([Page d'accueil - Fix My Street](#)) en précisant la nature de l'incident (Véhicule abandonné > Trottinette). Ce système de signalisation est lent pour le moment, mais la Région est occupée à élaborer une nouvelle procédure pour que la plainte parvienne plus vite auprès du gestionnaire des trottinettes. Il est également à l'étude au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, un système de redevance pour mauvais stationnement de trottinettes ou vélos partagés ainsi que la création de lieux (drop zone) de stationnement de part et d'autre des passages pour piétons. Une avancée devrait avoir lieu dans le courant de l'automne.

3. Bords herbeux des trottoirs : rue du Brillant, rue de Tercoigne, avenue du Martin-Pêcheur, rue du Colvert, etc. : Ce n'est que rarement tondu, ça fait délaissé, du coup les gens jettent sans scrupule des canettes, bouteilles de bière ou de soda, etc. La crasse amène la crasse !

Toutes les parties engazonnées côté trottoir ne sont pas spécialement communales, c'est donc aux différents propriétaires de les entretenir. D'autre part, pour la biodiversité, un entretien raisonné est adopté par le service des Espaces verts. Cela permet d'abord de limiter les pollutions et de réduire l'impact carbone en diminuant les tontes et autres interventions motorisées. Elle favorise l'écosystème et la biodiversité, en privilégiant des espèces locales et en laissant la végétation se développer dans certaines zones. Enfin, elle aide à réduire les besoins en eau mais aussi à optimiser les moyens humains, matériels et financiers. Mais parallèlement à cela, des entretiens sont quand même réalisés mais moins régulièrement, sur demande. Si vous constatez des nuisances vous pouvez toujours les signaler à proprete@wb1170.brussels.

4. Propreté générale des rues :

Extrait du règlement de police communal :

Section 2. Trottoirs, accotements et entretien des propriétés

Article 22.

§1. Les passages, trottoirs et accotements des immeubles habités ou non ainsi que les façades, murets, grilles, pieds d'arbres et éléments divers de construction qui bordent l'espace public doivent être entretenus et maintenus en bon état de propreté. Cette obligation incombe solidairement : au propriétaire, au copropriétaire, à tout titulaire d'un droit réel sur l'immeuble, au locataire, au concierge, au portier, au gardien et aux personnes chargées de l'entretien quotidien des lieux.

§2. Cette obligation vise à maintenir la praticabilité et le bon état des passages, trottoirs et accotements ainsi que la sécurité des piétons, entre autres via l'enlèvement de matériaux et/ou produits salissants et/ou glissants et le contrôle de la végétation conformément à la législation régionale et à l'article 48 du présent règlement. La conservation en bon état des trottoirs et accotements suppose également le ramassage des feuilles mortes ainsi que le balayage et l'entretien conformément à la législation en vigueur, des trottoirs enneigés ou verglacés afin de les rendre non-glissants.

Article 48.

Sans préjudice de la législation en vigueur, il est interdit de répandre toute forme quelconque de pesticide sur l'espace public.

Ce qui signifie clairement que chaque habitant d'une maison particulière, qu'il soit propriétaire ou locataire, est tenu d'entretenir le trottoir, y compris la rigole, devant sa maison : balayer le trottoir ET la rigole, enlever les herbes qui poussent entre le trottoir et la façade.

Suggestion : que les gardiens de la paix fassent le recensement des trottoirs mal ou pas entretenus, glissent un premier avertissement dans la boîte aux lettres puis repassent quinze jours après pour verbaliser les contrevenants. L'amende administrative est à déterminer par la Commune. Je ne suis absolument pas pour la répression à tout poil, il faut rééduquer la population en expliquant clairement le pourquoi des choses.

Le problème est que si ce n'est pas fait régulièrement, les dalles se déchaussent, ce qui rend les trottoirs dangereux.

Apparemment c'est prévu (50,00 €/m²) dans le règlement, mais cela ne semble pas être mis en pratique, les herbes folles sont toujours là !

En juin dernier, un règlement « Taxe sur les incivilités en matière de propreté publique » est entré en vigueur. Dorénavant, des agents communaux peuvent constater tout manquement en matière de propreté. Cela va du manque d'entretien de son trottoir aux dépôts clandestins en passant par les tags, les sacs poubelle sortis au mauvais horaire et aux déjections canines. Nous sommes convaincus qu'une commune propre confère un sentiment de sécurité. La propreté est l'affaire de tous. Plus d'info sur le règlement : [Taxe sur les incivilités en matière de propreté publique - Règlement. – Watermael-Boitsfort](#)

Voir aussi Introduction de Cathy Clerbaux, § « Propreté publique », p. 4

5. Réseau de téléphonie et internet : dans certaines rues – entre autres Bégonias – passer ou recevoir un appel téléphonique par GSM ou Smartphone ressort du parcours du combattant ; soit rien ne passe, soit la communication est exécration. Les autorités communales devraient agir fermement chez le médiateur télécom pour faire améliorer ces réseaux.

Voir point « Problèmes de connexion WIFI et GSM », p. 8

6. Place KEYM et autres trottoirs – entre autres rue du Colvert : On nous promet la rénovation de la place KEYM depuis avant mon arrivée dans la commune il y a 6 ans. Il semblerait que la décision avait été entérinée au début de l'année 2022, mais rien ne bouge ???

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « place Keym », p. 2

Si vous désirez en savoir plus sur le projet de la place Keym, nous vous suggérons de consulter le site internet à la page [La nouvelle place Keym se concrétise – Watermael-Boitsfort](#).

Certains trottoirs, comme rue du Colvert, deviennent très dangereux, les dalles sont de guingois, bougent et pleines d'eau. C'est probablement dû aux racines des arbres, mais il y a certainement une solution pour rétablir des trottoirs sûrs et confortables.

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

Petits fourrés derrière l'arrêt des bus côté Bégonias : comme le suggérait quelqu'un à la réunion des ambassadeurs « propreté », il faudrait carrément supprimer ce bosquet et le remplacer par de la pelouse, les usagers pourraient peut-être être plus respectueux des lieux s'ils ne peuvent plus cacher leurs déchets !

Nous allons consulter le service de l'Urbanisme pour savoir à qui appartient exactement cette partie de terrain située derrière l'arrêt du bus de l'avenue de la Sauvagine. En effet, si l'entièreté de la parcelle est communale, nous pourrions envisager de supprimer les bosquets pour plus de propreté.

7. Sirènes des services de secours et de la police : il est évident que lorsqu'il y a urgence, ces services utilisent la sirène pour se signaler et garantir la sécurité de tous. Il paraît que c'est le chauffeur de l'engin qui décide de l'urgence de l'intervention. Mais est-ce toujours décidé à bon escient ? Et la nuit, c'est encore pire. Ne pourrait-on pas demander auxdits chauffeurs d'être plus modérés dans l'usage des sirènes : depuis le rétrécissement de pont FRAITEUR et la fermeture de la rue des Pêcheries, tous ces véhicules qui doivent se rendre dans les quartiers du cimetière d'Ixelles et du SOLBOSCH passent dans notre quartier et cela fait beaucoup de bruit !

Les sirènes sont soumises à une réglementation spécifique, et nous pensons que le personnel l'utilise à bon escient, cela étant, il est vrai que cela peut être tonitruant si vous êtes à proximité, mais c'est utile afin que les voies soient dégagées pour le passage des ambulances.

Nous veillerons à garder ce point à l'esprit lors de discussion de mobilité avec les services d'urgence.

Il est important de veiller aux nuisances liées aux bruits qui impactent directement notre quotidien de jour comme de nuit, vous avez raison.

8. Depuis un petit temps, dans la commune, ont fleuri un tas de panneaux  parfois s'annulant l'un l'autre. Il faudrait un peu plus de cohérence, il y a des endroits où ne sait même pas à quoi correspond cette déviation. Ne pourrait-on pas demander aux entreprises d'être plus claires, de limiter ces panneaux à l'indispensable et d'enlever immédiatement les signalisations une fois les travaux



terminés. Exemple au DRIES, on a rénové des trottoirs mais quinze jours après la signalisation



et est toujours en place, avec des barrières qui entravent grandement les croisements surtout avec les gros véhicules – bus, camions.

Merci pour votre signalement. Nous informons le service des Travaux publics afin qu'ils rappellent aux différents impétrants de retirer leurs panneaux une fois les travaux terminés. D'autre part, les déviations sont toujours étudiées et validées par la police.

9. Déchets organiques : pour ceux qui habitent dans un immeuble, il est pratiquement impossible de déposer sa petite poubelle orange chaque mercredi. Imaginez que dans un immeuble de 94 appartements, tout le monde vient déposer sa petite poubelle orange sur le trottoir, le mercredi, 94 poubelles en même temps, cela devient risible. Est-ce que la Commune ne peut pas solliciter de Bruxelles-propreté qu'elle mette des containers orange à disposition des immeubles, faute de quoi le beau rêve d'un tri presque parfait sera utopique !

Nous l'avons fait. Votre syndic peut contacter Bruxelles-Propreté et récupérer un grand container orange.

10. Parking et zones à aménager :
 - a. Nous habitons dans une zone résidentielle. Nous voyons souvent plusieurs camping-cars garés plusieurs jours le long des trottoirs, ce qui n'est pas très agréable à voir dans ce genre de quartier. Il existe des parkings ou des emplacements d'hivernage appropriés. Il faudrait en aviser les utilisateurs de ces engins particulièrement disgracieux.
 - b. Le long de la rue du Brillant, au pied du talus de chemin de fer, nombreux sont les habitants qui y garent leur voiture, malgré le très, très mauvais état de l'accotement. Ce lieu est devenu un parking par la force des choses et mériterait d'être correctement aménagé. Non pas en asphaltant, dallant ou bétonnant l'emplacement, mais en assurant un bon coffre et en le recouvrant d'une bonne couche de dolomie bien damée. Au moins cela resterait propre, donc, peut-être mieux respecté.

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

QUESTIONS CONCERNANT L'AV DE LA HERONNIERE-M. DE BOEVER

Mesdames, Messieurs

Permettez-moi ces suggestions et remarques personnelles, mais également de la copropriété que je représente en tant que président.

- Le Berensheide détermine la limite entre Auderghem et Boitsfort. Une plaque signalétique « WATERMAEL – BOITSFORT » devrait être placée à la limite du Berensheide (et Auderghem dans l'autre sens) car les gens se demandent parfois s'ils sont sur Boitsfort ou Auderghem.

Votre suggestion va être mise à l'ordre du jour d'un prochain POLUTRA, cellule réunissant la police et les services des Travaux publics et Mobilité.

- Après la chicane en pavé – qui a du être refaite à deux reprises suite à des affaissements de terrain – le revêtement en asphalté est fortement dégradé.

Nous inscrivons ce problème de voiries dans la liste des lieux à analyser, réparer et planifier.

- Dans ce même tronçon, l'avaloir du caniveau à hauteur du 90 Héronnière, coté parc est régulièrement bouché ce qui donne des flaques d'eau parfois de 5 à 6 mètres. Il faudrait probablement ajouter des avaloirs à cet endroit étant donné que les services communaux ne sont pas en mesure de nettoyer régulièrement les rues et donc les avaloirs.

Nous allons demander au service des Voiries d'aller vérifier.

- Un peu plus loin, entre le 88 et le 90 Héronnière, il y a depuis plus de 15 ans un affaissement de terrain à la fin du revêtement en asphalté, ce qui donne un creux assez important et donc également une grande flaque d'eau qui mets plusieurs jours à disparaître après les pluies. Les rues en cul-de-sac semblent souvent ignorées par les travaux publics.

Nous allons demander au service des Voiries d'aller sur place vérifier l'état de la voirie.

- Bien que cela concerne Bruxelles Environnement, le chemin en rentrant dans le parc par le côté Héronnière est inondé à chaque pluie sur à peine un mètre mais la flaque d'eau dépasse la largeur du chemin, ce qui oblige les piétons à marcher sur des côtés rendus glissant par la boue. Cette situation existe également depuis une dizaine d'années, le chemin a déjà été réparé à maintes reprises, une bouche d'égouts est située juste à côté. Il devrait quand même y avoir une solution – comme peut-être un revêtement en dur comme dans le parc du Jagersveld.

Nous relayons le problème à Bruxelles Environnement.

- Le nouvel éclairage du tronçon du parc qui longe l'avenue est une réussite, tant du point de vue de l'éclairage que du côté esthétique. On peut juste déplorer qu'en cette période où l'on demande à chacun de réduire sa consommation électrique, cette semaine il est resté allumé 24/24 hrs pendant plusieurs jours.

Il arrive en effet parfois que des éclairages restent allumés 24h/24. Cela dépend de Sibelga. C'est pourquoi nous vous suggérons dans ce cas d'introduire la panne sur le lien : [Signaler une panne d'éclairage public - Sibelga](#) ou de contacter le service des Travaux publics (travaux.publics@wb1170.brussels) pour qu'il transmette le problème à Sibelga.

- Concernant le Pont Fraiteur : La réaction ou plutôt l'inaction de la commune est préjudiciable au quartier Keym mais aussi Pecheries/Tritomas/ Prince Brabançons. Le trafic est impacté au feu tricolore rue des Cèdres ainsi qu'au rond-point Sauvagine – Brillant – Martin Pêcheur. Jusque 40 minutes pour se rendre du GB d'Auderghem au cimetière d'Ixelles. Je pensais qu'on voulait atténuer la pression automobile, commençons par la fluidifier. Il est aussi stupide de penser que tout le monde va se mettre au vélo, commençons par améliorer les transports publics et respectons les personnes âgées dont on ne semble plus se soucier en terme de mobilité.

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

- Concernant la propreté publique : Nous souhaitons que les bulles à verre et à huile de friture soient ensevelies. Le placement de caméras permettrait peut-être d'identifier les contrevenants qui souillent notre commune.

Nous enterrons les bulles à verre et à vêtement petit à petit. À côté du Parc Sportif (Naiades), le fait d'enterrer les trois bulles a vraiment changé la propreté aux alentours. La prochaine édition se déroulera au Dries. Hélas concernant les bulles à huile, pas de solution pour l'instant.

- Autre sujet étranger à notre commune mais qui « dérange » en cette période où on ne parle que d'économies d'énergie. Un spot blanc très puissant qui devrait se trouver dans le quartier de l'ULB car depuis les balcons de l'avenue de la Héronnière, il est parfaitement visible avec derrière lui la tout ITT de l'avenue De Mot. Une grue se trouve à proximité. Cela paraît bizarre car si c'est pour les avions ou les hélicoptères, d'autres bâtiments sont érigés plus en hauteur, entre autre la tour ITT. La puissance de cet éclairage est certainement disproportionnée.

Merci de nous avoir averti, mais il semblerait que ce ne soit pas sur le territoire de la commune.

- Zone bleue : Détail sans grande importance, mais dans le toute-boîtes concernant le plan de stationnement, le quartier limitrophe avec Auderghem c.a.d. Pêcheries – Houlette – Héronnière – Gerfauts – Berensheide est mal très présenté sur le plan.

Nous allons améliorer cela. Merci de nous l'avoir signalé.

Mail reçu par la suite : Concernant le point du spot aveuglant dirigé vers nous, hier soir il était allumé mais au cours de la nuit, il était éteint. Pour moi, il s'agit d'un éclairage de chantier d'une puissance démesurée. Mais pourquoi alors s'éteint-il au milieu de la nuit? Parce qu'il n'y a plus de survol autorisé? L'important, c'est qu'il reste éteint si cela ne comporte aucun risque.

TROTTOIRS RUE DES BREBIS – JOHN RIZZO

Bonjour,

Je désire amener la question suivante pour le conseil de participation du 21 septembre - quartier Arcaces-Keym.

La rue des brebis a été le support de 3 ans de travaux, depuis son éventrage jusqu'à la rénovation du bloc de maisons sociales (camions). Certains de ses trottoirs sont très accidentés ce qui est inconfortable pour les piétons et sale. C'est par exemple le cas devant chez nous le n°27.

Question: la commune prévoit-elle d'organiser une rénovation de ces trottoirs, à ses frais où à ceux de l'entrepreneur des maisons sociales ?

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

D'autre part, les logements sociaux situés dans la rue des Brebis dépendent de la commune d'Ixelles. Si l'entrepreneur a endommagé votre trottoir, ce serait à Ixelles de faire les démarches. Nous allons analyser la situation et le cas échéant, prendre contact avec nos collègues d'Ixelles.

Merci pour votre réponse.

REVISION DES REVENUS CADASTRAUX –

Bonsoir,

Dans le cadre de la réunion de quartier "Arcades-Keym", nous aimerions poser au Collège une question relative à la **révision des revenus cadastraux actuellement en cours**. En effet, les biens de confort zéro font l'objet d'une collecte d'informations.

Nous aimerions savoir dans quelle mesure cette révision va impacter notre taxation future et à quel montant/multiplicateur nous préparer.

De plus, nous nous posons une question éthique : **dans quelle mesure, le Collège se sent légitime de détériorer d'avantage le pouvoir d'achat des habitants de la commune dans un contexte d'hyper inflation et où les prix de l'énergie s'envolent déjà ?**

Cordialement,

En collaboration avec le Cadastre, la commune a en effet envoyé récemment un courrier à l'ensemble des propriétaires de biens immobiliers repris au cadastre dans la catégorie confort zéro. Ce confort zéro correspond à un bien immobilier sans chauffage central et sans salle de bain.

Le but de ce courrier est que les données reprises au cadastre correspondent à la situation réelle. Le revenu cadastral est calculé par le Cadastre sur base d'une série de paramètres. Les biens qui étaient restés en confort zéro dans le cadastre alors que des travaux améliorant le confort y avaient été réalisés profitaient dès lors d'un revenu cadastral plus bas que ceux dont les travaux avaient été déclarés. Il s'agit donc d'une remise à niveau des différentes situations des biens immobiliers. Ce retour à la normale est plus juste fiscalement puisque deux situations identiques auront le même revenu cadastral.

Pour l'impact éventuel que cette régularisation aurait sur votre taxation, je vous invite à prendre contact avec le Cadastre qui calcule le revenu cadastral (02 572 57 57).

Bonjour,

Voici mes questions pour la réunion de quartier Arcades – Keym :

1. Depuis le mois de mars, un chauffeur stationne quotidiennement ses cars dans le quartier des arcades (avenue des mûriers, rue du relais, avenue Bergman...), n'appose que rarement son disque de stationnement et ne possède pas de carte de riverains. Nous sommes pourtant en zone bleue. Il se gare fréquemment devant des garages, sur les trottoirs ou sur des emplacements réservés aux chantiers et se contente d'apposer un numéro de téléphone. Il laisse ses cars pour la nuit (plus que les 8h maximales autorisées pour les plus de 7,5t - arrêté royal du 1er décembre 1975 article 27.5.2) et nous réveille en faisant longuement tourner son moteur parfois tard la nuit et tôt le matin. Ces véhicules ne sont-ils pas censés être stationnés sur des emplacements qui leur sont réservés ?
Note : la police a déjà été alertée à plusieurs reprises sur le sujet.

Lors de notre dernière réunion Polutra (cellule réunissant la Police et les services de la Mobilité et des Travaux publics), nous avons posé la question directement à la Police. Celle-ci va se rendre sur place et voir ce qu'il y a lieu de faire pour éviter ce type de stationnement. Si les cars stationnent sans carte de riverain et entre 9h et 18h, ils seront verbalisés.

2. Le carrefour Visé/Relais/Guillaume Gilbert/Brebis, à cheval sur les communes de Watermael-Boitsfort et d'Ixelles, est souvent sale (poubelles pleines, canettes aux abords des trois night-shops/superettes, restes de nourriture donnés aux pigeons...), et insécurisant (éclairage public défectueux, personnes consommant de l'alcool ou urinant sur les trottoirs des night-shops ou dans les abris-bus...). Est-ce lié au caractère frontalier de ce carrefour ? Quelles solutions proposez-vous ?

Il est vrai que la propreté donne à la commune un sentiment de sécurité. Mais comme vous le dites, le carrefour en question est vraiment à la limite entre les deux communes. Nos équipes se rendent lors de leurs différentes tournées à cet endroit pour gérer les dépôts clandestins et les poubelles. Nous allons contacter le service de la Propreté d'Ixelles afin qu'il veuille au maintien de la propreté autour de ses commerces. Pour ce qui est de l'éclairage, il dépend de Sibelga. C'est pourquoi nous vous suggérons dans ce cas d'introduire la panne sur le lien : [Signaler une panne d'éclairage public - Sibelga](#) ou de contacter le service des Travaux publics (travaux.publics@wb1170.brussels) pour qu'il transmette le problème à Sibelga.

3. L'application Fix My Street permet de signaler les véhicules abandonnés. Pourtant, elle classe les signalements « sans suite » et nous invite à contacter la police.

Lorsqu'on fait remarquer certains dépôts clandestins, c'est l'administration boitsfortoise qui nous demande de ne plus utiliser l'application et de les contacter directement.

L'application est-elle utile ?

Oui, l'application est utile tant pour la commune que pour la région. Ce système pour signaler des trottinettes mal stationnées (dans la rubrique « véhicule abandonné ») est lent pour le moment, mais la Région est occupée à élaborer une nouvelle procédure pour que la plainte parvienne plus vite auprès du gestionnaire des trottinettes. Pour les problèmes de propreté, en passant directement par l'adresse proprete@wb1170.brussels, la plainte arrive directement dans le bon service, et sera dès lors traitée plus rapidement. Mais Fix-My-Street reste un outil de gestion très pratique.

Bonjour je voudrais soulever cette question :

Pouvons-nous envisager d'éteindre les lumières de rues la nuit, notamment sur l'avenue Léopold Wiener qui ressemble aux Champs-Élysées alors que c'est un lieu tranquille et peu passant. J'habite là et J'aimerais pouvoir dormir sans ce bain orange agressif côté rue, et reposer mes yeux quand je me promène la nuit. Pourrait-on au moins baisser la lumière?

En plus ça ferait des économies, comme toute la Belgique l'a initié depuis peu dans les villages et sur l'autoroute

Dans le nouveau plan d'éclairage de Sibelga, il est prévu que les lampadaires soient dimmables. Ceci permettra de faire baisser l'intensité lumineuse quand il n'est pas nécessaire d'avoir un éclairage intense. Environ la moitié des rues de Boitsfort sont déjà équipées de nouveaux lampadaires.

ECLAIRAGE rue Muriers -

Depuis plusieurs mois la moitié de lampes ne fonctionne pas. J'ai pris contact avec Sibelga, ils changent la lampe, et 20 minutes plus tard elles ne fonctionnent pas de nouveau. Pour les familles c'est une question de sécurité.

Est ce que la commune a la possibilité d'intervenir pour régler le problème?

Comme vous le savez, les éclairages publics dépendent de Sibelga. Étant donné que les problèmes persistent dans votre rue, nous allons les contacter afin qu'ils viennent gérer le problème.

TUNNEL ARCADES+PECHERIE+FRAITEUR -

Questions en vue de la réunion de quartier de ce soir

Questions concernant le tunnel Arcades 😊

- quel est l'objectif des travaux ? Les piétons (incl. PMR) pourront-ils bien passer sous les rails, à hauteur de la gare/de la rue du Roitelet ? à quelle échéance ?
- --> énormément de riverains (dont nous) circulent à pieds avec enfants/bébés entre les quartiers Boondaël et Keym et c'est très pénible de passer sous le pont des Arcades avec son trottoir étroit, ses pavés (les poussettes!), l'obscurité et le bruit lié au trafic.

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « Chantier RER », p. 2.

Un passage sous-voies au niveau de la gare de Watermael sera accessible à tous. Plus d'info : [Chantier RER – Watermael-Boitsfort](#)

Questions concernant les travaux en cours rue des Pêcheries :

- le projet de réaménagement de la rue tient-il compte des prescriptions en matière urbanistiques ?
- Prévoit-il une mise à sens unique de la rue ?
- y aura-t-il une piste cyclable ?
- le projet peut-il être communiqué aux riverains pour consultation publique ?
-

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « Travaux RER », p. 2 et point « En quoi consiste le projet d'aménagement de la rue des Pêcheries ? », p. 7

Questions concernant le trafic rue des Pêcheries suite à la mise à sens unique du pont Fraiteur :

- sur quel acte / base juridique cette décision a-t-elle été prise par la Région ? Un recours a-t-il été introduit ? si oui, où en est la procédure, si non, un recours serait-il encore possible ?
- quels sont les résultats des comptages réalisés dans la rue des Pêcheries pour mesurer l'augmentation du trafic suite à la mise à sens unique du pont fraiteur ?
- si le pont Fraiteur ne peut être remis à double sens, quel aménagement structurel prévoyez-vous de mettre en place à court terme pour empêcher le trafic de transit dans la rue des pêcheries ?
- on lit que la vitesse commerciale du bus 71 a été améliorée, qu'en est-il de l'impact de la mise à sens unique du pont Fraiteur sur la vitesse des bus 95, 17 et 41 ?

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

Et enfin, un compte rendu de la réunion de ce soir pourra-t-il être diffusé aux riverains ?

Ce présent PV est consultable depuis le site internet et sera transmis à l'ensemble des personnes ayant posé une question écrite en amont de la réunion.

VOIRIE / ZONE BLEUE WIENER -

Pour l'instant, une seule partie de l'avenue Wiener est en zone bleue (le bas de la rue). Or sur la partie haute, des anciens bureaux vont prochainement être occupés générant inévitablement plus de stationnement. Est-ce possible de plutôt mettre toute la rue en zone bleue ?

Voir point « Zones bleues », p. 6

DIFFICULTE STATIONNEMENT /ZONE BLEUE-

- Qu'en est-il du plan pour élargir la rue des taillis (travaux infrabel)

Voir point « Quid de l'aménagement de l'avenue des Taillis ? », p. 8

- Pourriez-vous donner des renseignements sur la zone bleue mise en place « place des arcades » et « avenue bien faire ». N'y a-t-il pas un risque de saturation de la rue des taillis par ricochet ?

Voir point « Zones bleues », p. 6

La carte de stationnement a pour objectif de limiter la présence des véhicules extérieurs au quartier sur les voiries et de favoriser leur rotation. Après 18h, le dimanche et les jours fériés, le stationnement est libre et gratuit. Si les zones bleues ont été étendues, c'est dans le but de supprimer la pression accrue de certains quartiers limitrophes aux communes utilisant la réglementation des cartes de stationnement, ou dans les lieux plus fréquentés comme le gare de Watermael et la place Keym afin d'obliger une certaine rotation des véhicules.

VOIRIE/ PROBLEME TROTTOIRS -

La personne souhaite que les trottoirs soient refaits afin de faciliter les déplacements des piétons car trop de trottoirs sont en mauvais état contrairement à certaines routes/ pistes cyclables.

Voir point « Rénovation des trottoirs », p. 8

STIB -BUS 17 -

La personne souhaite que le terminus du bus 17 soit modifié et devienne l'hôpital Chirec. S'agit d'une question déjà évoquée il y a plusieurs années.

Cette question est à adresser directement à la STIB. Mais pour le moment, aucun projet en ce sens n'est envisagé..

NUISANCES SONORES PLACE KEYM-

- Nuisances sonores quartier Keym (plus particulièrement dans le haut de l'avenue Emile Van Becelaere) : aboiements de chien, musique, personnes sans gêne... = sentiment que les nouveaux habitants ne respectent plus leurs voisins.

La personne souhaiterait qu'une campagne de sensibilisation soit effectuée par rapport aux problèmes sonores.

D'après le Règlement général de police, « sont interdites les nuisances sonores diurnes produites entre 7h00 et 22h00 (y compris les cris d'animaux) de nature à troubler la tranquillité et la quiétude du voisinage et dont l'intensité des ondes sonores dépasse le niveau de bruit ambiant de l'espace public. » Par contre entre 22h et 7h, aucune nuisance n'est acceptée. Si vous estimez devoir subir des nuisances sonores inacceptables, n'hésitez pas à faire appel à la police. Le nombre de plaintes liées au bruit a considérablement augmenté pendant le confinement. Nous observons une accalmie. Si le nombre de plaintes remonte, une campagne de prévention contre le bruit pourra être envisagée.

- Quid du timing des travaux place Keym ?

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « place Keym », p. 2

Si vous désirez en savoir plus sur le projet de la place Keym, nous vous suggérons de consulter le site internet à la page [La nouvelle place Keym se concrétise — Watermael-Boitsfort](#).

- Par rapport aux vélos /trottinettes en libre-service = est-ce possible d'avoir facilement le n° de téléphone des sociétés afin de pouvoir les appeler quand il y a une difficulté ?

Vous avez raison, les vélos et trottinettes doivent respecter le code de la route, et donc circuler sur les rues (et non sur les trottoirs souvent très étroits). Il en va de même pour leur stationnement. Lors de la nouvelle réglementation régionale entrée en vigueur le 1^{er} juillet dernier, nous avons communiqué à ce sujet afin de conscientiser les usagers sur le sujet. Sur notre site internet, nous avons rappelé les règles de base (interdiction de rouler en trottinette électrique avant l'âge de 16 ans ; interdiction de rouler sur les trottoirs ; interdiction de transporter des passagers ; limitation de la vitesse dans nos quartiers à 20km/h). À celles-ci, nous avons ajouté un rappel des règles de vivre ensemble avec une attention particulière aux personnes à mobilité douce, à savoir stationner la trottinette côté rue (pas côté façade), parallèlement au trottoir ; ne pas la laisser sur les dalles podotactiles, sur les chemins cyclo-piétons, devant les passages piétons, sur les marquages et pistes cyclables, ni au niveau des zones d'embarquement/débarquements des transports publics.

Si des trottinettes ou vélos électriques gênent la mobilité des autres usagers, n'hésitez pas à le signaler via l'application régionale Fix-My-Street (Page d'accueil – Fix My Street) en précisant la nature de l'incident (Véhicule abandonné > Trottinette). Ce système de signalisation est lent pour le moment, mais la Région est occupée à élaborer une nouvelle procédure pour que la plainte parvienne plus vite auprès du gestionnaire des trottinettes. Il est également à l'étude au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale, un système de redevance pour mauvais stationnement de trottinettes ou vélos partagés ainsi que la création de lieux (drop zone) de stationnement de part et d'autre des passages pour piétons. Une avancée devrait avoir lieu dans le courant de l'automne.

- Travaux en voirie = existe-il une concertation entre les services communaux et vivaqua par exemple avant de faire les travaux ? beaucoup de travaux ont eu lieu en même temps entraînant des problèmes de circulation importants

Oui, il existe bien une concertation avec Vivaqua comme avec les autres impétrants, via l'application Osiris. Dès que des travaux communaux sont envisagés, ils sont encodés dans la plateforme afin que les différents impétrants soient au courant et puissent intervenir en amont d'un réaménagement de voirie ou de trottoir. Si les impétrants n'encodent pas leur intervention sur une voirie qui va être réaménagée, ils ne pourront y réaliser des travaux endéans les trois ans.

- Est-ce possible de revoir la « temporalité » des feux rouges ? certains sont très longs comme par exemple celui au carrefour de fauconnerie et du boulevard du souverain.

Cette problématique concernant la durée des feux a été abordée dans nos réunions POLUTRA (cellule regroupant la police et les services de la Mobilité et des Travaux publics). Elle est souvent signalée à des endroits à cheval entre des voiries régionales et communales. De ce fait, nous allons écrire à Bruxelles Mobilité pour signaler les feux considérés comme trop longs. Parmi ceux-ci, il y a celui en bas de l'avenue de la Fauconnerie, celui en haut de l'avenue Charles Michiels, celui de l'avenue Van Becelaere (près de la gare de Boitsfort).

TELEPHONIE/INTERNET/PROBLEME DE RESEAU – D.M.

Bonjour,

Voici mes questions pour la réunion du 21 09.

1. Problème de réseau

J'ai de gros soucis de connexion téléphonique habitant dans la rue du Rotelet.

Cela se coupe tout le temps. Les gens en m'entendent pas. Quand on travaille et que l'on est en pleine conversation avec des clients, vous pouvez vous imaginer...

Même quand on est sur la Place Keym, on ne sait même pas téléphoner.

Proximus nous dit que c'est un problème de borne et non d'opérateur.

Sur FB, une centaine de citoyens se plaignent même une personne a montré le nombre de bornes su Ixelles par rapport à WB.

Que comptez-vous faire ? Quand ?

Voir point « Problèmes de connexion WIFI et GSM », p. 8

2. Rénovation Place Keym

Quel va être l'accès pour les parkings du Carrefour ? toujours le même ou par l'autre rue ?

Quel va être le sens de la rue du roitelet ?

Galerie Keym, vieille, tous les commerces s'en font. Avez-vous un projet pour une rénovation ?

Voir Introduction de Marie-Noëlle Stassart, § « place Keym », p. 2

Voir Introduction de Hang Nguyen, § « Rénovation de la place Keym », p. 3

Voir Introduction de Jean-François de Le Hoye, § « Bail emphytéotique », p. 3

L'idée d'une entrée par l'avenue de la Sauvagine a été abandonnée pour le moment parce que la Commune avait la volonté de faire un projet de rénovation de la place sans étendre l'étude à l'avenue de la Sauvagine. Par contre, pour un trafic apaisé et la sécurité de tous et toutes, la rue du Roitelet sera mise à sens unique et l'accès au parking souterrain se fera via la rue des Arcades. Si vous désirez en savoir plus sur le projet de la place Keym, nous vous suggérons de consulter le site internet à la page [La nouvelle place Keym se concrétise – Watermael-Boitsfort](#).

3. SDF sur la place Keym et Taks

Quid de caméras et autres mesures de sécurité ?

Concernant la présence de personnes sur la place Keym, s'il s'agit de personnes sans abri, elles sont toutes suivies par les services sociaux de la commune. Si des personnes souhaitent rester sur l'espace public, elles en ont le droit, pour autant bien entendu de respecter les règles en vigueur: bruit, propreté, civilité.

Nous croyons à l'impact positif du travail des gardiens de la paix qui assurent la construction du lien social et le respect des règles justement, et la place Keym est dans leur priorité de passages quotidiens.

Avez-vous l'intention de faire quelque chose pour les box vélos taqués, les murs des bâtiments publics ?

En juin dernier, un règlement « Taxe sur les incivilités en matière de propreté publique » est entré en vigueur. Dorénavant, des agents communaux peuvent constater tout manquement en matière de propreté. Cela va du manque d'entretien de son trottoir aux dépôts clandestins en passant par les tags, les sacs poubelle sortis au mauvais horaire et aux déjections canines. Nous sommes convaincus qu'une commune propre confère un sentiment de sécurité. La propreté est l'affaire de tous. Plus d'info sur le règlement : [Taxe sur les incivilités en matière de propreté publique - Règlement. – Watermael-Boitsfort](#).

NOUVELLE MAISON MEDICALE –WIENER –

Une nouvelle maison médicale vient d'ouvrir Avenue Wiener. Aucune publicité n'a été faite sur le sujet. C'est dommage car cette nouvelle maison médicale pourra surement servir aux habitants du quartier et éviter de se déplacer jusqu'à Chirec par exemple.

Voir point « Pourquoi n'y a-t-il pas de publicité suite à la création d'une nouvelle maison médicale Forêt de Soignes », p. 7

CHANGER L'ESSENCE DES ARBRES RUE DE GRATES –

Les arbres sont trop feuillus et les luminaires ne sont pas assez puissants. Les personnes âgées n'ont pas assez de visibilité au niveau du trottoir.

Nous avons la chance de vivre dans une commune verte. Ceci implique de la végétation. Le service des Espaces verts passera voir si l'élagage des arbres est nécessaire dans cette rue.

Madame, Monsieur,

Tout d'abord, merci pour cette excellente réunion. On voyait que vous maîtrisiez bien vos sujets. Le seul regret, c'est trop court et de nombreux sujets n'ont pas pu être abordés. Mais c'est normal.

Comme dans ma note précédente, transmise le 19 septembre dernier, je mentionnais deux, trois points sur lesquels je voudrais insister :

1. Au bout du viaduc DE BROUX, il y a ce grand virage en épingle à cheveu duquel une rampe remonte vers l'avenue Michiels. Au sommet de cette rampe, malgré le panneau interdisant de faire demi-tour, beaucoup d'automobilistes bravent l'interdit et font demi-tour, créant de la sorte des embouteillages tout à fait évitables. Vous avez sûrement dans votre arsenal des gros blocs en béton à placer en bas de ladite rampe pour empêcher le passage et par là éviter les infractions et les embouteillages. C'est simple, peu coûteux, merci d'y penser et d'exécuter ce petit travail rapidement. Tant pis pour la Régie Bruxelloise des Routes !

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

L'endroit que vous pointez où les automobilistes font demi-tour est situé sur Auderghem. Nous allons étudier avec la police Auderghem-Uccle-Watermael-Boitsfort la possibilité d'empêcher, comme ce fut le cas dans le passé, les véhicules de le faire. De plus, afin de fluidifier le trafic à cet endroit, des discussions sont également en cours pour diminuer le temps d'attente du feu dans le haut de l'avenue Charles Michiels.

2. Merci aussi de bien suivre la saga du pont Fraiteur dont on a longuement parlé à la réunion.

Voir point « Quid du pont Fraiteur », p. 6

Nous sommes conscients du trafic dans les rues limitrophes avec Auderghem ainsi que l'avenue du Martin-Pêcheur, avenue de Visé. Ce trafic est directement lié aux travaux actuellement en cours rue des Pêcheries et à la mise en sens unique du pont Fraiteur. Afin de fluidifier le trafic, nous avons demandé à la région dans un courrier de début octobre de remettre temporairement le pont Fraiteur en double sens, le temps des travaux aux Pêcheries. Un trafic plus fluide ne pourra qu'améliorer la qualité de l'air et de vie des riverains. C'est pourquoi, dans cette optique, nous mettons tout en œuvre pour améliorer la mobilité douce et augmenter les offres en transport en commun.

3. Quelques camping-cars (parfois 2, parfois 3) sont garés le long de l'avenue du Martin-Pêcheur pendant plusieurs jours. Deux y sont depuis près de 2 semaines. C'est totalement inesthétique dans un quartier résidentiel tel que le nôtre. Il serait bien de prier les propriétaires de les déplacer ; il existe des hangars d'hivernage de ce genre d'engins. Si on est propriétaire d'un tel véhicule, on doit en assumer tant le bon usage que le bien-être des habitants, même si cela a un certain prix ou alors on le revend !

Nous allons examiner cette question lors d'un prochain POLUTRA, cellule réunissant la police et les services des Travaux publics et Mobilité.

4. Abandons sur la voie publique de multiples panneaux de signalisation : au bout du DRIES, vous avez fait procéder à la rénovation et modernisation des trottoirs. Les travaux sont terminés depuis au moins quinze jours et tous les panneaux sont encore sur place, encombrant le croisement des bus et voitures. Merci de les faire enlever au plus vite.

Votre remarque va être signalée au service des Voiries pour qu'il fasse le nécessaire.

Il en va de même pour les nombreux panneaux de déviation installés dans la Commune de façon parfois contradictoire au point qu'on ne sait plus très bien à quoi ça correspond. Pourriez-vous établir un plan un peu plus rationnel et donc plus crédible ?

Merci pour votre signalement. Nous informons le service des Travaux publics afin qu'ils rappellent aux différents impétrants de retirer leurs panneaux une fois les travaux terminés. D'autre part, les déviations sont toujours étudiées et validées par la police.

Voilà pour aujourd'hui. Je reviendrai vers vous dans les semaines à venir.
Bien à vous.

PLACE KEYM

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Échevines, Messieurs les Échevins,

Mercredi soir j'ai assisté à la réunion de quartier Arcades-Keym et je vous remercie pour le temps et l'écoute que vous nous avez consacrés.

Habitant avec mon mari au 6 rue Théophile Vander Elst, j'avais deux questions à vous poser mais je n'ai pas eu l'occasion de le faire, aussi je me permets de vous les soumettre ci-après.

La première concerne l'arbre situé devant le n° 4 de la rue Théophile Vander Elst. Lors de la dernière réunion concernant la rénovation de la place Keym, à la maison communale, j'avais déjà fait part de mes remarques quant au projet d'abattre cet arbre. En effet, il me semblait absurde d'abattre un arbre situé en pleine ville et qui se porte bien, surtout lorsque les raisons de ce projet d'abattage sont uniquement d'ordre esthétique.

Depuis lors l'été est passé, avec ses températures extrêmes, et il me semble encore plus important de maintenir en place cet arbre qui nous a apporté verdure, fraîcheur et oxygène bienvenues dans cette portion de quartier très minérale (nous n'avons pas de jardin) où l'urbanisation est extrêmement dense et où la pollution liée au trafic automobile est non négligeable. Ma question est donc la suivante : quel sort réservez-vous à ce très bel exemplaire de *Parrotia persica*, qui a magnifiquement résisté à cet été torride ?

Malheureusement il sera enlevé pour les besoins de projet où un équilibre a dû être trouvé entre le végétal et le stationnement, à la demande de la Région. Il est prévu d'en replanter un nouveau devant le n°1 de la rue Vander Elst.

Ma seconde question concerne les nuisances dues au trafic automobile lié aux commerces de la place Keym. Nous habitons donc tout près de l'angle entre la rue Vander Elst et la rue du Loutrier. Comme le pâté de maison de la rue du Loutrier est discontinu à la hauteur de notre cour, nous sommes directement impactés aussi bien par la circulation de la rue du Loutrier et que par celle de la rue Vander Elst. C'est également le cas de tous les habitants du début de la rue Vander Elst côté pair. Or ce trafic est d'autant plus important que l'écrasante majorité des camions et camionnettes de livraison, - ainsi que des voitures, motos et mobylettes - qui quittent la place Keym passent soit par la rue du Loutrier, soit par la rue Vander Elst.

De plus, par temps de forte chaleur, avec peu de vent et d'importantes concentrations d'ozone dans l'air, les gaz d'échappement (et les particules fines !) se dispersent beaucoup moins vite et arrivent jusque dans notre cuisine au rez-de-chaussée et dans mon bureau à l'étage, nous obligeant à fermer les fenêtres sous peine de pâtir d'un air irrespirable, et nous empêchant bien entendu de nous tenir dehors dans notre cour.

Nous comprenons parfaitement la nécessité de favoriser le commerce de la place. Néanmoins nous apprécierions grandement que des mesures soient prises pour empêcher les automobilistes de se livrer à des accélérations intempestives dans la rue du Loutrier, accélérations motivées par la présence d'un feu au bout de la rue, et d'autant plus bruyantes et polluantes que la rue est en pente.

Dans cette optique, afin de gagner déjà un minimum de tranquillité et de confort, ne pourrions-nous pas envisager que les feux de signalisation situés au carrefour de la rue du Loutrier et de la rue des Thuyas soient orange clignotant durant tout le week-end ainsi qu'à partir de 19h en semaine ? Cette mesure obligerait également certains conducteurs de bus à rouler à des vitesses adaptées quand ils quittent la place pour s'élancer dans la rue des Thuyas et apporterait un confort certain pour tout le voisinage. Elle aurait aussi le grand avantage d'habituer peu à

peu les automobilistes à adapter leur vitesse et à aborder les carrefours de façon plus responsable, ce qui me semble absolument indispensable pour relever les nombreux défis auxquels nos villes modernes sont confrontés.

Nous allons étudier cette question lors de notre prochaines réunion POLUTRA, cellule réunissant la Police et les services de la Mobilité et des Travaux publics et revenons vers vous avec un avis plus technique sur la question.

D'autres questions ont été posées en néerlandais. Vous les trouverez reprises [ici](#).